

# Bulletin communal

N°5 | 2025





# Bulletin communal

N°5 | 2025

## IMPRESSION

**EDITEUR:** Commune de Schuttrange

**MISE EN PAGE ET DESIGN:** maru.

**PHOTOS:** Commune de Schuttrange, Fotoclub Schëtter, Steve Troes.

**IMPRESSION:** Imprimerie OSSA

**QUANTITÉ:** 650 ex.

## SOMMAIRE

### 03 Préface

### 06 Actualités communales

06 Commande de bois de chauffage

### 07 Projets d'infrastructure

07 Nouvelles mesures pour apaiser la circulation

09 Nouveau chalet scout à Schuttrange

11 Projet en cours

### 12 Coin vert

12 Action « Gielt Band » : Cueillir des fruits pour éviter le gaspillage

13 Kit de rentrée scolaire 2025/2026

14 Klimabonus : Marais et pré

15 La chouette chevêche et les vergers

### 17 Visages et vies

17 Jean-Pierre Kauffmann : Un homme politique avec de l'essence dans le sang

21 Marc Trossen : L'histoire locale et nationale plus captivante qu'une série policière

### 25 Revue de nos évènements

### 37 Vie associative

### 45 Calendrier des manifestations

### 47 Réunions du conseil communal

### 64 Divers

# CHÈRES CITOYENNES, CHERS CITOYENS,

L'année s'achève doucement, et le mois de décembre invite chacun à prendre du temps pour ses proches, à réfléchir aux résolutions à venir et à faire le bilan des mois écoulés.

2025 a été une année dynamique et productive, marquée par de belles expériences et de nouvelles évolutions. Ces changements se sont également reflétés dans la vie politique locale : au fil de l'année, des ajustements au sein du conseil communal et du collège échevinal ont apporté de nouveaux élans à la politique de notre commune. Dans ce contexte, nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à Andy Kiser pour son engagement en tant qu'échevin au cours des deux dernières années. Un remerciement tout particulier va également à Jemp Kauffmann, qui a pris sa retraite politique après 43 années de service dévoué au sein de

notre commune. Son expérience et son dévouement ont profondément marqué Schuttrange, et nous lui adressons tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle étape.

Schuttrange est une commune vivante – et cette année encore, nous avons pu le constater. Nos fêtes et activités ont rassemblé de nombreux participants, venus non seulement de notre commune, mais aussi des environs et même de notre commune partenaire allemande, Siegelsbach. Nous avons célébré avec fierté les 35 ans de notre jumelage, une amitié solide qui perdure depuis 1990 et que nous continuons à entretenir avec soin. Au-delà des grandes manifestations, ce sont aussi les petits rendez-vous du quotidien qui font la richesse du vivre-ensemble à Schuttrange – comme une visite au marché ou une soirée d'information.

Nous espérons que ces moments de rencontre continueront à se développer et à s'animer, grâce à votre présence et à votre engagement actif.

L'intégration et le vivre-ensemble interculturel sont au cœur de nos priorités. Notre commune accueille aujourd'hui 94 nationalités différentes – un chiffre qui ne représente pas seulement une diversité, mais une véritable richesse humaine et culturelle. Cette pluralité se reflète dans notre quotidien : dans les langues que nous entendons, les traditions culinaires que nous partageons, et les récits que nous échangeons. Cette diversité fait de Schuttrange un lieu ouvert, vivant et accueillant, où chacun a sa place. Mais comment faire en sorte que chaque personne ne se sente pas seulement acceptée, mais pleinement chez elle ?

C'est la question que nous avons souhaité explorer avec vous. À travers deux ateliers citoyens, nous avons pris le temps de vous écouter, de recueillir vos idées et de réfléchir ensemble à des pistes concrètes. Nous souhaitons que vous puissiez continuer à participer activement à la construction de notre commune. Et nous serions ravis de vous retrouver lors du prochain atelier pour poursuivre ce dialogue. Ensemble, rendons Schuttrange encore plus inclusive et proche de ses habitants.

Cette démarche participative s'applique aussi au développement de nos infrastructures. Dès l'année prochaine, plusieurs chantiers d'envergure verront le jour, avec pour objectif d'améliorer durablement la qualité de vie dans notre commune. Parmi les projets à venir : la revalorisation du centre de Schuttrange, l'extension du campus scolaire « an der Dällt », ainsi que l'aménagement de la rue Principale. Nous sommes conscients que ces travaux auront un impact sur le quotidien des habitants, des piétons et des automo-

bilistes. C'est pourquoi nous comptons sur votre patience et votre compréhension, et nous vous remercions d'avance pour votre soutien.

Enfin, nous tenons à vous remercier pour votre confiance et votre engagement au service de notre communauté.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes, de précieux moments avec vos proches, une excellente année 2026 et une bonne santé.

**Votre collège des bourgmestre et échevins**





**FUN  
FACTS**

**Saviez-vous que la  
zone humide « Schlam-  
mwiss » à Ueber-  
syren est la plus vaste  
roselière du pays ?**

Cette réserve naturelle constitue un habitat précieux pour la faune et la flore, et elle est particulièrement renommée pour sa station de baguage des oiseaux.

Pour en savoir plus sur ce site exceptionnel, les dates d'observation des oiseaux et les autres activités nature proposées tout au long de l'année, vous pouvez consulter le site [www.syrdallbirds.lu](http://www.syrdallbirds.lu).





## COMMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE

À partir du 15 janvier 2026, vous pouvez commander du bois de chauffage à prix attractifs sur notre site web, [www.schutrange.lu](http://www.schutrange.lu).

Date limite des commandes est le 31 janvier 2026.



[Plus d'informations](#)



**Rue du Village  
Schuttrange**

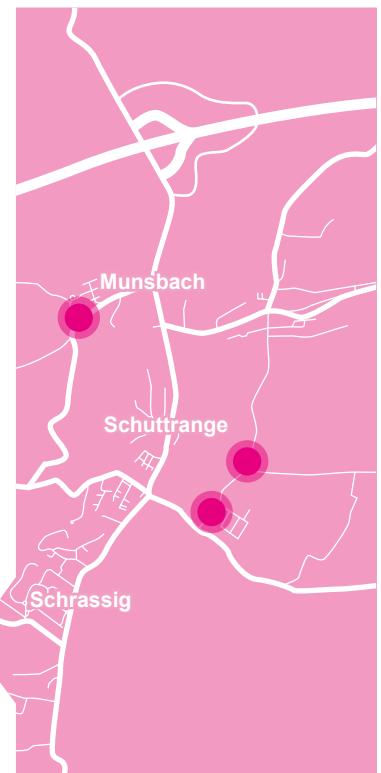
**Am Waasserfeld  
Uebersyren**

**Rue du Parc  
Munsbach**

## NOUVELLES MESURES POUR APAISER LA CIRCULATION

Afin de renforcer la sécurité routière et d'améliorer la qualité de vie des habitants, trois mesures d'apaisement de la circulation sont prévues dans la commune :

- **Rue du Village** : Dans cette zone 30, deux ralentisseurs seront installés afin d'inciter les automobilistes à adapter leur conduite.
- **Am Waasserfeld** : À l'entrée d'Uebersyren, le coussin berlinois existant sera remplacé par un nouveau ralentisseur de type « sinus ».



- **Rue du Parc :** La vitesse sera réduite de 50 km/h à 30 km/h. Par ailleurs, l'entrée de la localité sera réaménagée et le passage pour piétons sera adapté aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), afin de garantir une meilleure accessibilité pour tous.

Ces aménagements visent à rendre l'espace public plus sûr, plus agréable et plus inclusif pour l'ensemble des usagers.



# NOUVEAU CHALET SCOUT À SCHUTTRANGE

Dans le verger situé à l'arrière de l'ancien bâtiment communal, une nouvelle infrastructure moderne, pensée pour répondre aux besoins des jeunes générations, va voir le jour. Le chalet scout s'intègre harmonieusement dans le paysage rural et est relié au nouveau bâtiment communal par deux accès : par une grande terrasse partagée ainsi qu'un passage en sous-sol.

## Des espaces pensés pour s'adapter aux besoins

La flexibilité est au cœur de ce projet : les différents espaces pour-

ront être utilisés de manière indépendante, et l'accès à la terrasse pourra être adapté selon les activités. Le chalet pourra ainsi accueillir non seulement les scouts, mais aussi des associations, la Maison Relais ou l'école pour des usages variés.

Au niveau du sous-sol, où se trouve également l'entrée principale du chalet scout, une grande salle polyvalente de 150 m<sup>2</sup> sera aménagée. Modulable selon les besoins, elle pourra être subdivisée en jusqu'à trois salles plus petites. Un atelier et des locaux



**Place de l'Église  
Schuttrange**





de stockage viendront compléter cet étage. De larges fenêtres orientées au sud laisseront entrer une lumière naturelle généreuse et offriront une belle vue sur le jardin.

### Une infrastructure accueillante et confortable

À l'étage supérieur, les dortoirs offriront aux jeunes visiteurs un cadre spacieux et agréable. Le chalet disposera d'environ 70 lits, dont plusieurs seront adaptés aux personnes en situation de handicap. Deux dortoirs séparés sont également prévus pour les accompagnateurs. Les installations sanitaires ont été positionnées de manière stratégique afin d'assurer une isolation acoustique efficace entre les chambres et la voie ferrée.

Un niveau plus haut, une zone de repos, des locaux techniques ainsi que des espaces supplémentaires de stockage viendront compléter l'aménagement.

Avec ce chalet, Schuttrange se dote d'un nouveau lieu de vie

communautaire, où l'architecture fonctionnelle rencontre le vivre-ensemble interculturel.

Le début des travaux est prévu pour avril 2026. Le coût estimé du projet s'élève à 9.113.402 € TTC.



# PROJET EN COURS



Aire de jeux "an der Uecht"  
Schutrange





## ACTION « GIELT BAND » : CUEILLIR DES FRUITS POUR ÉVITER LE GASPILLAGE

Durant l'été, la commune de Schuttrange a de nouveau attiré l'attention sur l'action «Gielt Band», visant à lutter contre le gaspillage alimentaire. À plusieurs endroits dans la commune, les habitants ont pu cueillir gratuitement des fruits sur 13 arbres marqués d'un ruban jaune. 10 arbres situés dans le quartier Schlassgewan (rue Principale et rue d'Oetrange), ain-

si que 3 arbres dans le verger près du «Kierchepad», étaient mis à disposition.

Par cette initiative, la commune souhaitait non seulement sensibiliser à la réduction du gaspillage, mais aussi encourager les citoyens à utiliser des fruits locaux et de saison pour préparer des compotes, confitures, tartes ou jus frais.

L'action a rencontré un bel écho, et nous espérons qu'elle continuera à susciter l'intérêt dans les années à venir.

**Un verger plein de fruits et vous ne savez pas par où commencer ? Inscrivez-vous gratuitement sur [www.kierfchen.lu](http://www.kierfchen.lu) et partagez vos fruits avec d'autres.**

[www.kierfchen.lu](http://www.kierfchen.lu)



# KIT DE RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026

La commune de Schuttrange, engagée dans le Pacte Climat, le « Klimabündnis » (Alliance pour le Climat) et le commerce équitable, soutient activement les achats responsables. Depuis l'année scolaire 2021/2022, chaque élève des cycles 1 à 4

reçoit un kit de fournitures scolaires durables. Ces fournitures sont certifiées par des labels reconnus, garantissant qu'elles respectent l'environnement et ne contiennent aucune substance nocive pour la santé des enfants.





# Klimabonus

# Mouer a Wiss

**Prime pour services écosystémiques des zones humides et prairies riches en espèces**

Le programme Klimabonus Mouer a Wiss du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité offre une prime aux propriétaires privés dont les terrains abritent des prairies ou zones humides protégées. Ce programme vise à renforcer la résilience des écosystèmes face au changement climatique en incitant à une gestion durable des biotopes visés.

## À qui s'adresse la prime ?

Tout propriétaire privé possédant des prairies ou zones humides répertoriées dans le cadastre des biotopes des milieux ouverts et situées en zone verte peut bénéficier de la prime, sous réserve d'un engagement de dix ans pour leur préservation ou amélioration.

Pour vérifier si votre parcelle comprend un biotope éligible, consultez [geoportal.lu](http://geoportal.lu).

Le montant de la prime dépend de la surface admissible et est versé chaque année par l'État :

150 €/ha/an pour 0–25 ha  
 75 €/ha/an pour 25–50 ha  
 37,5 €/ha/an pour plus de 50 ha

Une majoration de 25 à 100 €/ha/an est prévue pour les surfaces situées en zone protégée.

Besoin de conseils ou d'aide pour la gestion ou la restauration de zones humides ou de prairies ? Contactez la station biologique de votre région.

## Les prairies riches en espèces offrent de nombreux bénéfices essentiels à la société

- Protection du sol
- Régulation du régime hydrique
- Protection contre l'érosion des sols
- Préservation de la biodiversité et d'un milieu de récréation voire de tourisme écologique
- Mise à disposition de zones refuge pour espèces rares ou menacées
- Absorption et stockage de carbone
- Garantie du maintien et du renforcement de la connectivité écologique

## Procédure de demande

Les formulaires de demande sont disponibles sur [guichet.lu](http://guichet.lu). Le dossier est à transmettre à l'Administration de la nature et des forêts (ANF). Pour toute question, contactez l'ANF à l'adresse [kbmw@anf.etat.lu](mailto:kbmw@anf.etat.lu).

La dénomination détaillée des biotopes éligibles est renseignée dans le règlement correspondant sur [legilux.lu](http://legilux.lu)



 Plus d'informations sur [emwelt.lu](http://emwelt.lu)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité



## LA CHOUETTE CHEVÈCHE ET LES VERGERS

Depuis des années, les communes du SIAS, dont Schuttrange, s'engagent en faveur de la préservation de la faune et de la flore dans l'est du Luxembourg. La chouette chevêche en est un exemple positif. Cette petite chouette, la plus petite du pays, était autrefois très répandue au Luxembourg, mais cette

espèce anthropophile est devenue assez rare aujourd'hui. Alors qu'il y avait encore plusieurs milliers de couples de chouettes chevêches dans tout le pays dans les années 1970, il n'en restait plus que 20 à 30 en 2019, principalement parce que son habitat préféré, comme les vergers traditionnels, est devenu plus rare.

La chouette chevêche niche dans les vieux trous d'arbres, mais elle apprécie également les nichoirs artificiels.

Pour préserver et améliorer l'habitat de la chouette chevêche, le SIAS s'engage, dans ses communes membres, à préserver et à créer des vergers. Au cours des cinq dernières an-

nées, plus de 8 000 arbres fruitiers ont ainsi été plantés dans la région. Parallèlement, les vieux arbres sont régulièrement entretenus. Grâce à ce que l'on appelle le « programme de biodiversité », la Station biologique du SIAS peut conclure des contrats de gestion avec des agriculteurs pour garantir un pâturage extensif des vergers.

Grâce à ces mesures et à bien d'autres encore, la population de chouettes chevêches dans la zone SIAS affiche une tendance positive. Elle semble également s'être réinstallée dans la commune de Schuttrange.



Si vous possédez des arbres fruitiers à haute tige à entretenir ou si vous souhaitez créer un nouveau verger, n'hésitez pas à nous contacter au 34 94 10 29 ou à l'adresse technique@sias.lu. Nous nous ferons également un plaisir de vous conseiller sur tout autre sujet relatif à la chouette chevêche et aux vergers.

### Contact

**Doris Bauer**  
[d.bauer@sias.lu](mailto:d.bauer@sias.lu)  
tel.: 34 94 10 27  
[www.sias.lu](http://www.sias.lu)

Auteur de l'article :



# UN HOMME POLITIQUE AVEC DE L'ESSENCE DANS LE SANG

Jean-Pierre Kauffmann • Bourgmestre honoraire de la commune de Schuttrange

Pendant plus de quarante ans, Jean-Pierre Kauffmann a joué un rôle essentiel dans le développement de la commune de Schuttrange, assumant successivement les fonctions de conseiller communal, d'échevin et de bourgmestre. Son engagement politique a vu le jour au début des années 1980, lorsqu'il a constaté les lacunes en matière d'infrastructures sur le terrain de football local : absence d'éclairage, manque de locaux pour les joueurs... Pour faire évoluer la situation, il s'est adressé au bourgmestre de l'époque. Ce qui n'était au départ qu'une simple remarque s'est transformée en idée, puis en véritable engagement : celui de s'investir pleinement dans la vie politique locale. Originaire de Schuttrange, il a rapidement compris que « lorsqu'on s'im-

plique, on peut réellement faire bouger les choses ». C'est ainsi qu'il s'est présenté aux élections et a été élu au conseil communal dès cette même année.

**« La zone industrielle a été pour moi une grande satisfaction personnelle »**

En tant qu'homme politique, Jean-Pierre Kauffmann que beaucoup connaissent simplement sous le prénom de Jemp, a contribué à de nombreuses décisions majeures qui marquent encore aujourd'hui la commune de Schuttrange. L'une des plus importantes fut la création de la zone industrielle à Munsbach. Dès le départ, il était évident que ce projet apportait des avantages substantiels à la commune, se souvient le retraité de 82 ans.





Malgré l'opposition juridique de certains agriculteurs et la question délicate des expropriations, Jean-Pierre Kauffmann s'est engagé pleinement en faveur de la zone industrielle. « En tant que libéral, exproprier quelqu'un est une décision amère. Mais cela en valait la peine », souligne-t-il. Grâce à ce projet, « les bases de la solidité financière de la commune » ont pu être posées – un socle qui a permis de réaliser des investissements essentiels pour son développement.

Aujourd'hui, des milliers de personnes travaillent dans le Parc d'activités Syrdall. Cette zone in-

dustrielle incarne non seulement la croissance économique, mais aussi l'innovation : Schuttrange a en effet été la première commune du pays à imposer la végétalisation des toitures – une mesure à la fois écologique et fonctionnelle.

Deux projets d'infrastructure majeurs auxquels Jean-Pierre Kauffmann a activement contribué sont le campus scolaire « an der Dällt » et le premier programme de logements sociaux à Uebersyren. Ces initiatives illustrent parfaitement sa vision politique d'une commune tournée vers l'avenir, soucieuse de

créer un logement abordable pour toutes les générations et de concevoir des infrastructures scolaires adaptées aux exigences pédagogiques, sociales et technologiques de l'éducation moderne.

La démarche politique de Jean-Pierre Kauffmann a toujours été guidée par le dialogue et le compromis. « Je n'ai jamais entrepris quoi que ce soit sans en être pleinement convaincu », affirme-t-il. C'est pourquoi il encourage les jeunes qui souhaitent s'engager en politique à rester fidèles à leur caractère et à défendre ce en quoi ils croient.



Quant aux divergences d'opinion au sein du conseil communal, il les considère comme une richesse : « La diversité des idées rend la vie plus stimulante, et c'est une vraie richesse. Mais parfois, il faut s'accrocher, et on ne peut pas toujours gagner. »

## « La vie associative, c'est l'âme d'un village »

Au fil des années, il s'est investi avec enthousiasme dans de nombreuses associations locales, engagé comme fondateur, président, vice-président, entraîneur ou simple membre actif. Il a notamment initié la création du « Schëtter Jugend-

haus », qu'il a dirigée pendant dix ans, offrant aux jeunes un lieu d'échange, y compris à ceux qui ne faisaient partie d'aucune association et fréquentaient une école en dehors de la commune. Il a également accompagné les débuts du club de tennis et reste engagé auprès du FC Munsbach depuis plus de soixante ans. À cela s'ajoute son engagement au sein du comité de la Motor Union Luxembourg, qu'il a présidé pendant 13 ans, ainsi que dans le conseil d'administration de l'Amicale des Anciens Artilleurs. Il représente également la commune en tant que délégué au CIPA et au Club Senior, et participe activement aux activités de La Pétanque Schuttrange.

Pour Jean-Pierre Kauffmann, la vie associative est avant tout le cœur battant d'un village. Elle crée du lien, favorise la cohésion et offre des moments précieux qui renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté. Pourtant, l'ancien bourgmestre déplore une baisse progressive de l'engagement bénévole. C'est pourquoi, selon lui, il est essentiel que la commune soutienne activement ses associations, en leur apportant un appui matériel et logistique afin d'éviter qu'elles ne disparaissent.

Au-delà de son engagement politique et associatif, Jemp s'est pris de passion pour le motocross. Titulaire d'une licence internationale, il a pris part à plus de 200 courses de championnat du monde, intervenant également en tant que membre de jury. Les voyages, les contrôles, l'organisation... ce fut une période intense, mais aussi exaltante, confie le facteur retraité.

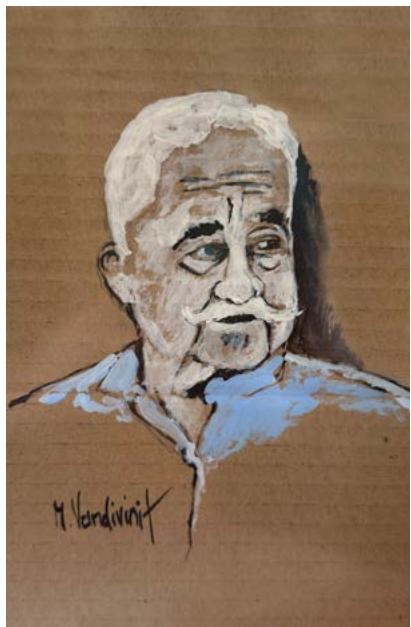
Ce que peu de gens savent, c'est que Jemp voue une véritable admiration à un artiste bien particulier : Johnny Cash. Il évoque avec

émotion un moment insolite survenu dans l'église de Schuttrange, lorsque les célèbres chansons « Ring of Fire » et « Forever Young » ont résonné sous les voûtes. « Quel écho dans l'église ! Et les gens étaient conquis... conquis ! »

**« Je ne fais plus partie, mais je suis encore là ! »**

En juin 2025, Jean-Pierre Kauffmann a quitté le conseil communal. Après 43 années de service, la question se pose naturellement : le rôle de conseiller lui manque-t-il ? « Je ne fais plus partie, mais je suis encore là ! Bien sûr que ça me manque, mais j'y étais préparé, j'avais décidé d'arrêter. »

Même s'il ne siège plus, le bourgmestre honoraire – un titre qu'il porte depuis septembre 2025 – continuera à participer activement à de nombreux événements communaux et associatifs. Son attachement à sa commune reste intact : Garçon de Schuttrange un jour, garçon de Schuttrange toujours !



# L'HISTOIRE LOCALE ET NATIONALE PLUS CAPTIVANTE QU'UNE SÉRIE POLICIÈRE

Marc Trossen • Auteur

À deux pas de l'ancien camp RAD de Schrassig vit Marc Trossen, ancien inspecteur à la poste. Pour lui, l'histoire n'est pas qu'un simple passe-temps, c'est une passion qui remonte à son enfance. Il raconte : « En 1948/49, nous avons emménagé à Merl dans une maison qui appartenait auparavant à un collaborateur – un membre de la SA. Des années plus tard, en creusant dans le jardin, je suis tombé sur un fusil d'infanterie, des munitions et des insignes nazis. »

Cette découverte a éveillé chez Marc un vif intérêt pour les sujets historiques. En 1980, il s'installe avec sa famille à Schrassig, un village auquel il est lié depuis longtemps par son histoire familiale. Deux ans plus tard, il contribue à préserver la mémoire locale de son nouveau lieu de résidence en publiant une brochure intitulée « Schrassig – Geschichte einer Ortschaft ».

Entre 1997 et 2018, l'auteur a publié une série

d'ouvrages historiques majeurs, dont le livre « Chronik der Pfarrei Schüttringen-Hostert sowie der Höfe Anven und Schittringen », deux volumes consacrés aux dispositifs d'intervention en cas d'incendie au Luxembourg, ainsi que quatre tomes regroupant plus de 100 témoignages d'époque sur la Seconde Guerre mondiale. Ses travaux de recherche ont abouti à des découvertes majeures, parmi lesquelles l'identification des sceaux nobiliaires des chevaliers Diederich et Johann von Schittringen, la détermination de la date d'apparition de la première pompe à incendie dans la ville de Luxembourg, ainsi que la mise en lumière du rôle joué par des résistants luxembourgeois dans la découverte du site de production des missiles V2 à Peenemünde.



Marc Trossen a toujours pris le temps d'écrire ses ouvrages avec soin. Plutôt que de passer ses soirées devant la télévision, il préférait se retirer pour se consacrer à ses recherches. « Les séries policières à la télé, c'est toujours la même chose. Et de toute façon, au début, on n'avait même pas de télévision », confie-t-il. En parallèle de son travail d'écriture, il a également été impliqué comme conseiller historique sur le film luxembourgeois « Operatioun Pauly », où son expertise en matière d'uniformes, de véhicules et de détails historiques a été précieuse. « Il faut que ce soit 100 % juste ! », insistait-il auprès de l'équipe de production. Sa rigueur a été un soutien essentiel pour le tournage, notamment pour éviter les anachronismes.

### Des meubles chargés d'histoire

Pour Marc, les meubles anciens sont bien plus que de simples éléments de décoration, ce sont des témoins silencieux d'époques révolues. Dans son salon trône une armoire datant de 1788, chargée de caractère et d'histoire.

Alors que beaucoup privilégièrent aujourd'hui un style intérieur minimaliste, lui se réjouit de posséder des pièces qui racontent une généalogie et qui, souvent, sont des objets transmis de génération en génération. Et lorsque le feu crétine dans la cheminée en hiver, il se prend à rêver : « Si cette armoire pouvait parler, que nous raconterait-elle ? » Malheureusement, constate-t-il, ce type de culture perd de plus en plus l'intérêt des jeunes générations.

### « Il ne faut pas croire tout ce qu'on te dit »

Son travail historique repose sur une vaste palette de sources : archives, témoignages, photographies, journaux intimes, littérature, vidéos, et même des objets archéologiques retrouvés dans son propre jardin, là où se trouvait autrefois le poste de commandement du

camp RAD pendant la Seconde Guerre mondiale. L'esprit critique est au cœur de sa démarche. « Il ne faut pas croire tout ce qu'on te dit. Plus tu multiplies les sources, plus tu obtiens une image fidèle », affirme-t-il. L'auteur ne se contente pas de rassembler des faits. Il cherche à comprendre les liens, à révéler des histoires familiales et à aider les gens à mieux connaître le passé de leurs ancêtres. Ainsi, plusieurs personnes ont déjà pu, grâce à ses ouvrages, découvrir où leur père avait été envoyé pendant la guerre ou dans quel cadre leur mère avait été contrainte de rejoindre le « Reichsarbeitsdienst ».

### La résistance et ses multiples visages

Pendant près de cinq ans, Marc Trossen a été président de l'Union des Mouvements de Résistance Luxembourgeois, et il reste aujourd'hui encore actif au sein du conseil





de l'organisation. Il s'investit avec conviction dans la préservation de la mémoire collective. Pour lui, la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale ne se résume pas à une histoire de courage : c'est aussi une histoire de zones grises et de collaboration. Dans ses publications, il s'efforce de documenter toutes les facettes du phénomène, de la résistance organisée aux actes individuels. De nombreux Luxembourgeois ont caché chez eux des réfractaires, des déserteurs ou des Juifs – des personnes recherchées par les nazis – ou les ont aidés à fuir vers la France ou la Belgique. S'ils étaient découverts, ils risquaient la prison, voire la déportation dans un camp de concentration.

Alors que les résistants ont rapidement été reconnus, les Luxembourgeois enrôlés de force dans la

« Wehrmacht » ont dû attendre longtemps avant d'obtenir une reconnaissance officielle. Pendant des décennies, certains milieux soutenaient l'idée que « si tu as porté l'uniforme allemand, tu ne peux pas être un résistant ! ». Pourtant, ces jeunes hommes se sont sacrifiés pour protéger leur famille. Ils sont partis au front afin d'éviter que leurs proches soient déplacés, une déportation que leurs grands-parents n'auraient pas survécu. Pour mettre fin à cette polémique, le terme « victimes du nazisme » a été introduit – une reconnaissance qui dépasse le simple symbole de réconciliation.

**« Ici, on a toujours eu la tête dure, on ne s'est jamais laissé marcher sur les pieds »**

Dans sa brochure « Über Kollaborateure, Mitläufer, Patrioten und Resistenzler, Beitrag zur Geschichte der Gemeinde Schüttringen im Zweiten Weltkrieg », Marc Trossen met en lumière le comportement remarquable des habitants de Schuttrange face au régime d'occupation. Ce qui l'a particulièrement frappé, c'est leur esprit de résistance : ils ont tenu tête aux « Preisen » autant qu'ils le pouvaient. À ses yeux, Schuttrange compte parmi les communes luxembourgeoises qui ont opposé la résistance la plus déterminée aux forces d'occupation durant la Seconde Guerre mondiale, ce qui n'a pas manqué de susciter le mécontentement du chef local du parti nazi, Batty.





Les nombreux exemples qu'il a rassemblés dans sa brochure sur les zones grises de l'histoire locale et des communes voisines illustrent à la fois la complexité des faits historiques et l'importance de préserver et transmettre ces récits. C'est dans cet esprit que Marc s'investit au sein de l'Union des Mouvements de Résistance Luxembourgeois. Pour ce passionné d'histoire originaire de Schras-sig, l'Union est bien plus qu'une simple association : elle constitue un véritable espace d'engagement, de dialogue et de mémoire. Avec près de 120 membres, dont un nombre croissant de jeunes, l'Union est présente sur les salons, les journées du livre, les expositions et divers événements culturels. Son objectif : éveiller l'intérêt pour l'histoire et créer du lien entre

les générations. Marc Trossen considère cette mission comme une responsabilité sociale essentielle, d'autant plus que les témoins directs de cette époque se font de plus en plus rares.

**« Ne jetez rien ! »**

L'histoire locale, pour Marc Trossen, représente un lien essentiel entre les générations. Qu'il soit auteur, conseiller historique pour le cinéma ou membre d'association, son travail contribue à préserver le patrimoine culturel du pays. Il ne se contente pas de documenter les grands événements, mais s'attache aussi aux petites histoires qui façonnent l'identité d'une commune ou d'une famille. Ce qui dort aujourd'hui dans une boîte pourrait devenir demain une source précieuse pour l'histoire du Luxembourg. D'où son appel aux citoyens : « Si vous videz votre grenier, ne jetez rien ! »



12.07    09.08    13.09

## MARCHÉ DE SCHUTTRANGE

Cet été, le marché de Schuttrange a animé la Place de l'Église, accueillant un public curieux venu découvrir des produits frais et régionaux, et échanger avec les vendeurs dans une ambiance conviviale.





Le 12 juillet 2025, le groupe Fairtrade de la commune de Schuttrange, en partenariat avec le WeltButtek Esch, a organisé une dégustation de produits issus du commerce équitable. Les visiteurs du marché ont pu découvrir et savourer une variété de produits gourmands, tels que des glaces, du café, du chocolat et des noix. Des vêtements confectionnés dans des conditions équitables étaient également proposés à la vente.

En complément des stands, une vidéo a été projetée, mettant en lumière l'intégration concrète du commerce équitable dans le quotidien de la commune, notamment à travers la cuisine de la Maison Relais, les restaurants locaux, les établissements scolaires, ainsi que lors d'événements comme le « Faire Genoss um Kaffisdësch ».

**Vidéo**





# SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ 2025



Depuis 2005, le Luxembourg participe activement à la Semaine européenne de la mobilité, qui se déroule chaque année du 16 au 22 septembre. L'édition 2025, placée sous le slogan « La mobilité pour tous », a mis l'accent sur des transports sûrs, accessibles et abordables pour l'ensemble des citoyens.

Cette année, pour la 16ème fois, la commune de Schuttrange a pris part à la Semaine européenne de la mobilité. Fidèle à son engagement en faveur d'une mobilité durable, elle a sensibilisé les citoyens à travers les réseaux sociaux et organisé deux activités distinctes :

## 16 septembre : Inauguration de la station Flex sur la Place de l'Église à Schuttrange

Dans le but de promouvoir le carsharing, plusieurs stations Flex temporaires ont été mises en place dans différents quartiers de la commune de Schuttrange. À l'issue d'une phase de test de six mois, une convention





a été conclue avec CFL Mobility afin de réserver de façon permanente deux emplacements sur la place de l'Église pour ce service.

Flex propose des formules d'abonnement adaptées aux particuliers comme aux professionnels. Avec près de 250 véhicules répartis sur plus de 80 stations, il s'impose comme le principal acteur du car-sharing au Luxembourg.

## 22 septembre : Action de remerciement pour les usagers des transports publics

Le dernier jour de la Semaine européenne de la mobilité a réservé une petite surprise : tôt le matin, des viennoiseries et fruits Fairtrade ont été distribués aux usagers des transports publics. Cette action visait à les remercier pour leur choix conscient d'une mobilité durable dans leur quotidien.

Dans l'ensemble, la Semaine européenne de la mobilité 2025 a été une excellente opportunité de s'informer sur les enjeux de la mobilité et d'adopter de nouvelles habitudes plus durables. Chacun peut contribuer à rendre la mobilité plus respectueuse de l'environnement. Même de petits gestes peuvent avoir un grand impact sur le long terme.





# MÉRITE SPORTIF DE LA SAISON 2024-2025

La commune de Schuttrange a une nouvelle fois mis à l'honneur ses sportifs pour leurs performances remarquables au cours de la saison 2024-2025. La cérémonie, qui s'est tenue le 23 septembre 2025 au Centre Culturel du campus « an der Dällt », a été une belle occasion de célébrer les réussites et de rappeler l'importance du sport dans le cadre du vivre-ensemble.

Des athlètes issus de différentes disciplines ont été récompensés, qu'ils résident dans la commune ou soient actifs dans une association locale. Outre les performances individuelles, des équipes ont également été distinguées pour leur engagement.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ces beaux résultats — sur le terrain, dans les

coulisses ou en tant que fidèles supporters.





# FÊTE DE L'AMITIÉ – 35 ANS DE JUMELAGE AVEC SIEGELSBACH

À l'occasion du 35e anniversaire du jumelage entre Schuttrange et Siegelsbach, la commune de Schuttrange a convié ses habitants et ses amis allemands à une grande fête de l'amitié, le 27 septembre 2025. Le campus « an der Dällt » s'est transformé en un espace festif et animé, offrant une multitude d'activités pour petits et grands.

Les festivités ont débuté par une cérémonie officielle, accompagnée musicalement par le chœur « Eintracht 1906 Siegelsbach e.V. », la Chorale Schuttrange et l'Harmonie de la commune de Schuttrange. Le « Food Village » a ensuite invité les visiteurs à un véritable tour du monde culinaire : des plats luxembourgeois traditionnels aux spécialités internationales, tous préparés avec passion par les associations locales.

Les enfants ont eux aussi profité d'animations dédiées : Patchwork proposait des tatouages pailletés, tandis qu'un impressionnant château gonflable, mis à disposition par Cargolux, était installé sur le campus. Avec ses dimensions de 15 sur 23 mètres, il a constitué à la fois un spectacle visuel et un immense terrain de jeu pour les plus jeunes.

Dans le Hall des sports 2, le groupe de reprises 24th Frame a enflammé la soirée avec un répertoire mêlant grands classiques allemands et anglais. Leur performance a apporté une touche finale éclatante à l'événement, entraînant les participants sur la piste de danse.





Le jumelage entre Schutfrange et Siegelsbach, initié en 1990, s'est enrichi au fil des années grâce à des visites régulières, des échanges personnels et des objectifs communs. En témoignage de reconnaissance pour cette collaboration fructueuse, le bourgmestre de Siegelsbach, Tobias Haucap, s'est vu offrir une œuvre d'un diptyque, dont la seconde

partie sera exposée à Schuttrange. Ces deux créations, réalisées par l'artiste Mario Vandivin- it, résident à Schrassig, sont reliées visuellement par le drapeau eu- ropéen – symbole fort d'unité, de solidarité et de fraternité transfron- talière.

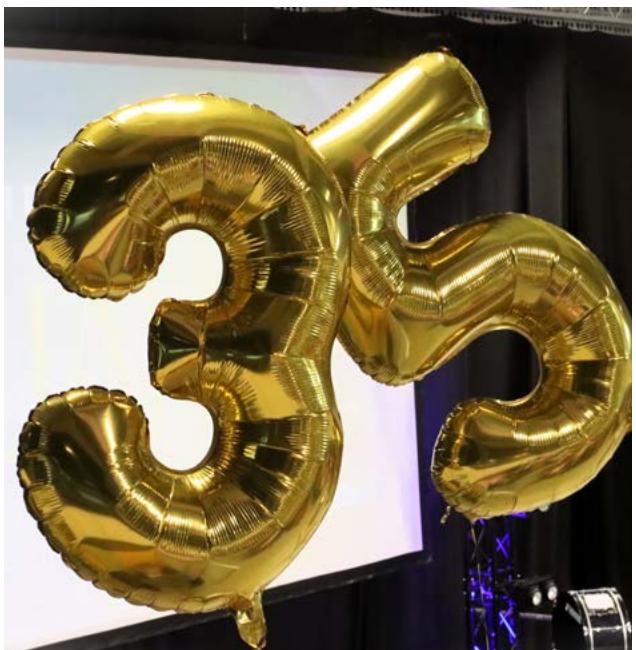
Cette fête de l'amitié fut bien plus qu'un simple événement festif : elle a été l'occasion de

remercier tous ceux qui, par leur engagement, font vivre ce jumelage et renforcent les liens entre les deux communes.



## Vidéo





# JEAN-PIERRE KAUFFMANN: BOURGMESTRE HONORAIRE DE SCHUT- TRANGE APRÈS 43 ANS DE SERVICE

Après plus de quatre décennies d'engagement dans la vie politique communale, Jean-Pierre Kauffmann a pris sa retraite politique en juin 2025. Le lundi 29 septembre, une reconnaissance toute particulière lui a été accordée en présence du ministre des Affaires Intérieures, Léon Gloden : à 82 ans, ce natif de Schuttrange s'est vu décerner le titre de bourgmestre honoraire.

Son parcours politique est remarquable : membre du conseil communal depuis 1981, il a exercé les fonctions de bourgmestre pendant plus de dix ans (1998–2005, 2014–2017) et celles d'échevin durant seize ans (1985–1998, 2011–2014).

L'attribution de ce titre honore son engagement exceptionnel au service de la communauté. La cérémonie



officielle s'est tenue au Centre culturel au campus « an der Dällt » à Munsbach, en présence du collège des bourgmestre et échevins, du conseil communal, de membres de commissions consultatives et d'associations, du personnel communal ainsi que de représentants du Parti démocratique, venus lui témoigner leur reconnaissance pour cette belle collaboration.

[Vidéo](#)







# GROUSS SUMMERFEST: 20 JOER A-SCHMATTEN



Org. Ferme Pédagogique A-Schmatten



## VÉLOS- A GRILLFEST: 12. RANDONNÉE JENG MAJERES



Org. L'Hirondelle Schuttrange



## 50. EDITIOUN VUM QUETSCHEFEST



Org. Schütter Musek

23.08 - 31.08

# SCHËTTER MUSEK KACHT QUETSCHKRAUT



Org. Schëtter Musek

13.09 - 14.09

# LUCIEN KOMES CUP



Org. FC Munsbach



## SCAMPISFEST



Org. DP Schëtter

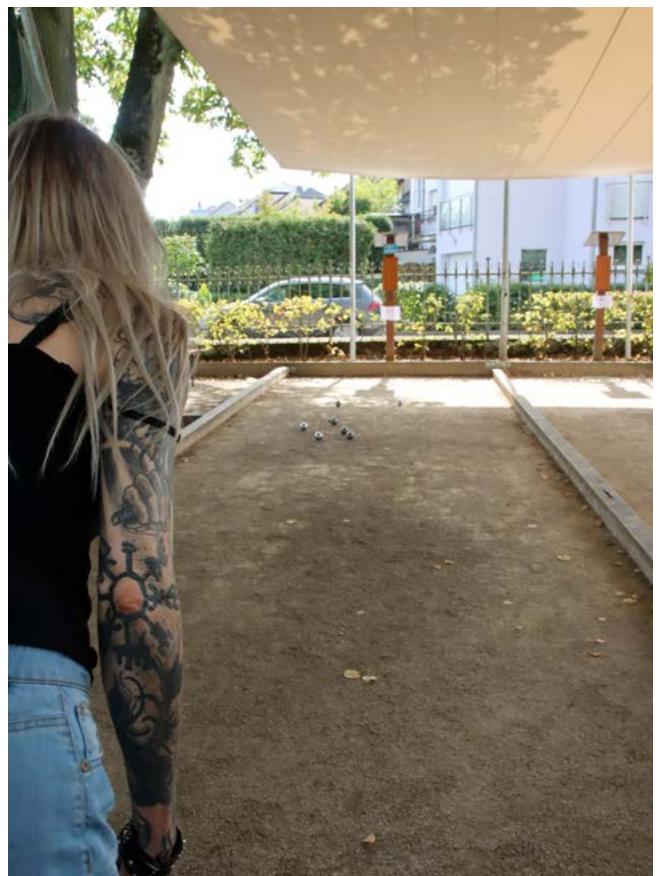


## EXPOSITION JULIEN ALLEGRE





# PÉTANQUE SEASON END



Org. La Pétanque



## PORTE OUVERTE BADMINTON



Org. Badminton Club Schuttrange



## LA ROSE EN FÊTE



Org. Lëtzebuerger Rousefrënn ASBL



**Vous trouverez plus de photos ici.**

**SmugMug** 





### Christmas Boys Cup

Hall des sports 1 · Campus "an der Dällt"  
org. FC Munsbach

20.12.-21.12.2025 08:00



### New Year's Girls Cup

Hall des sports 1 · Campus "an der Dällt"  
org. FC Munsbach

03.01.-04.01.2026 08:00



### Schëtter Maart

Place de l'Eglise · Schuttrange  
org. Commune de Schuttrange

10.01.2026 09:00



### UGDA-Auditoun

Hall des sports 2 · Campus "an der Dällt"  
org. Musekschoul Syrdall

11.01.2026 14:30



### Mullesonndeg

Centre culturel · Campus "an der Dällt"  
org. FC Munsbach

18.01.2026 11:00



### Theaterstéck "Wäigeschterstonn"

Centre culturel · Campus "an der Dällt"  
org. Schëtter Theaterfrénn

24.01.2026 20:00



### Theaterstéck "Wäigeschterstonn"

Centre culturel · Campus "an der Dällt"  
org. Schëtter Theaterfrénn

25.01.2026 16:00



### Gemengerotssëtzung

Salle du Conseil Communal  
org. Commune de Schuttrange

28.01.2026 17:00



### Theaterstéck "Wäigeschterstonn"

Centre culturel · Campus "an der Dällt"  
org. Schëtter Theaterfrénn

30.01.2026 20:00



### Theaterstéck "Wäigeschterstonn"

Centre culturel · Campus "an der Dällt"  
org. Schëtter Theaterfrénn

31.01.2026 20:00



### Hierkesonndeg mat Thé Dansant

Centre culturel · Campus "an der Dällt"  
org. Schëtter Nössmaart ASBL

08.02.2026 12:00



### Schëtter Maart

Place de l'Eglise · Schuttrange  
org. Commune de Schuttrange

14.02.2026 09:00



### Buergbrennen

Stockcar piste · Schuttrange  
org. Club des Jeunes Schuttrange

📅 21.02.2026 ⏰ 18:00



### International Juniors Cricket Tournament

Hall des sports 1 · Campus "an der Dällt"  
org. Star Cricket Club

📅 21.02.-22.02.2026 ⏰ 09:00



### Gemengerotssëtzung

Salle du Conseil Communal  
org. Commune de Schuttrange

📅 25.02.2026 ⏰ 17:00



### Kannerfuesbal

Centre culturel · Campus "an der Dällt"  
org. Association des parents d'élèves de Schuttrange

📅 28.02.2026 ⏰ 14:00



### Kuppel Cup

Hall des sports 2 · Campus "an der Dällt"  
org. Amicale Pompjeeën Minsbech-Schëtter

📅 07.03.2026 ⏰ 12:00



### Dag vun de Choucrouten

Centre culturel · Campus "an der Dällt"  
org. Amiperas Schëtter

📅 08.03.2026 ⏰ 11:30



Plus d'informations dans notre Eventblock.



# RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL

24.09.2025

## PRÉSENTS :

Claude Marson,  
**bourgmeestre**

Serge Eicher, Conny Ney  
**échevins**

Jean-Marie Altmann, Nora Forgiarini, Annemarie Nagel, Jules Sauber, Serge Thein, Paul Theisen, Nicolas Welsch,  
**conseillers**

Alain Dohn,  
**secrétaire communal**

## EXCUSÉ :

Andrew Kiser,  
**conseiller**

## PROCURATION :

Andrew Kiser ▶ Serge Eicher

Retrouvez la séance du conseil communal sur notre chaîne Youtube.



@Gemeng\_Schetter



Monsieur le Bourgmestre Claude MARSON souhaite la bienvenue à la 9e séance du conseil communal en 2025 et qui constitue la première séance après les vacances d'été.

Monsieur le Bourgmestre excuse d'abord le conseiller Andrew KISER et informe que Monsieur KISER a donné procuration à Monsieur Serge EICHER pour voter en son nom.

Par ailleurs, le bourgmestre informe que le vote public de la présente séance commencera par le conseiller Jules SAUBER.

Par après, Monsieur le Bourgmestre informe des événements qui ont eu lieu depuis la dernière séance du conseil communal :

- Le vendredi 11 juillet, l'Association des parents d'élèves, en collaboration avec

le personnel enseignant, a organisé la fête de l'école sur le campus de Munsbach. Le même jour, la Sangria Party du Club des Jeunes a également eu lieu dans leur cabane derrière la mairie ;

- Le samedi 12 juillet, une nouvelle édition du marché de Schuttrange s'est tenue, où, entre autres, le groupe Fairtrade de notre commune a organisé une dégustation de produits Fairtrade. Parallèlement, il y avait aussi une animation pour enfants au Schëtter Treff ;
- Pendant le weekend, un tournoi de chevaux islandais a également eu lieu samedi et dimanche à la ferme Bastenhaff à Schras-sig. Le patronage de ce tournoi a été assuré par la commune de Schuttrange ;

- Le dimanche 20 juillet, le Cercle Avicole Schuttrange a organisé une Journée portes ouvertes suivie d'un barbecue dans leur centre d'élevage ;
- Le weekend du 25 au 27 juillet, c'était ensuite « Minsbech On Fire ! ». Tout le weekend, des animations et festivités ont été proposées dans le cadre du 125e anniversaire de l'Amicale des Pompiers Munsbach-Schuttrange. Au programme figuraient notamment un bal au centre culturel, une exposition de véhicules historiques et de matériel de pompiers ainsi qu'une démonstration d'intervention du CIS Niedernanven-Schuttrange ;
- Le dimanche 3 août, il y avait aussi de l'animation à la ferme d'Al-Schëtter. À l'occasion des 20 ans de la ferme « A-Schmatten », une grande fête d'été a été célébrée. Au programme figurent un concert-apéritif de la Schëtter Strëpp ainsi que de nombreuses animations pour petits et grands ;
- 80 ans après l'attaque atomique sur Hiroshima et Nagasaki, une cérémonie commémorative a eu lieu le 6 août à Wiltz en hommage aux victimes de ces terribles bombardements. Wiltz est la première commune au Luxembourg pour avoir rejoint « Mayors for peace » association de commémoration dont la commune de Schuttrange est également partenaire à présent ;
- Le dimanche 17 août a eu lieu la 12e édition de la Randonnée Jeng Majerus qui fut organisée par le club vélo Hirondelle ;
- Le weekend du 23 août s'est poursuivi avec la 50e édition de la Fête de la quetsche organisée par l'Harmonie de la commune de Schuttrange. Dans ce cadre, le 23 août, un prunier a été planté rue Jeanne Rouff à Munsbach en collaboration avec le conseil communal et les membres de l'association. Ensuite, tout au long de la semaine, beaucoup de confiture de quetsche a été cuite et vendue ;
- Le samedi 13 septembre, le marché de Schuttrange s'est tenu sur la Place de l'église et le dimanche 14 septembre, la section DP de Schuttrange avait organisé sa fête des scampis au centre culturel de Munsbach ;
- Pendant ces deux jours, le FC Munsbach avait organisé le « Komes Cup » sur le terrain de football ;
- Le lundi 15 septembre, c'était la rentrée scolaire sur le campus scolaire et l'école de musique a également fait sa rentrée officielle pour la nouvelle année scolaire. Le bourgmestre tient à remercier l'ensemble du personnel des enseignants et des éducateurs pour la bonne organisation ;
- Le mardi 16 septembre, la station « Flex » sur la place de l'église a également été inaugurée. Le bourgmestre informe qu'on reviendra sur ce point plus tard dans la séance ;
- Le samedi 20 septembre, le club La Pétanque avait organisé un tournoi

au boulodrome de Munsbach pour clôturer la saison et, en même temps, le club de badminton a organisé une journée portes ouvertes dans la salle de sports ;

- Le dimanche 21 septembre, « La Rose en Fête » a eu lieu à la roseraie du château de Munsbach. En plus des nombreux stands présents, plusieurs spécialités culinaires classiques ont été proposées ;
- Pas plus tard qu'hier, la cérémonie de remise des prix sportifs a eu lieu au centre culturel, où plus de 80 sportifs, sportives et équipes ont été récompensés pour leurs bonnes performances. Le bourgmestre tient à remercier la Commission des sports pour l'organisation de cet événement.

Ensuite, Monsieur le Bourgmestre informe sur les différents événements à venir :

- Le samedi 27 septembre, aura lieu la grande fête de l'amitié, célébrant les 35 ans de partenariat entre les communes

de Schuttrange et Siegelsbach. Le début des festivités est prévu à 17 heures dans l'ancienne salle de sport du campus de Munsbach. L'événement sera accompagné musicalement par l'Harmonie de Schuttrange, la Chorale de Schuttrange ainsi que le Chœur Eintracht 1906 de Siegelsbach. Après la partie officielle, un concert du groupe « 24th Frame » sera au programme ;

- Le dimanche 28 septembre, la paroisse « lewescht Syr Saint-Esprit » invite petits et grands à son rallye. Après la messe à l'église de Hostert, un repas commun est prévu, puis à 13h débutera le rallye de 5 km à travers le village ;
- Le lundi 29 septembre, en présence du ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, Jean-Pierre Kauffmann sera honoré pour son engagement politique ainsi que pour son départ à la retraite politique. Le rendez-vous est fixé à 16 heures au centre culturel de Munsbach ;

- Le samedi 4 octobre, une formation de babysitting aura lieu dans la galerie du campus de Munsbach. La formation se déroulera en luxembourgeois et coûte 25 €. Toute personne de plus de 15 ans peut s'inscrire ;
- Le dimanche 5 octobre, aura lieu en matinée un marché de seconde main pour la vente d'articles pour enfants au centre culturel. Les inscriptions seront possibles jusqu'au 1er octobre auprès de l'organisateur "Déi Gréng" pour réserver gratuitement une table ;
- Le samedi 11 octobre, le marché de Schuttrange aura lieu sur la place de l'église à partir de 9 heures, et le soir à 19h30, le club de football FC Munsbach, organisera la 3e édition de sa soirée quiz au centre culturel ;
- Le dimanche 12 octobre, le Badminton Club de Schuttrange organisera le « National Junior Tournament » dans la salle de sport ;

- Le mardi 14 octobre, la commune organisera en soirée, en collaboration avec l'ASTI, un atelier citoyen au centre culturel. La commune de Schuttange compte 94 nationalités différentes, ce qui représente une diversité inédite. Cette diversité est une chance, mais aussi un défi. La commune invite donc tous les citoyens à aider à renforcer l'intégration et à améliorer le vivre-ensemble. Lors de cette soirée, seront abordés notamment les thèmes suivants :

- Comment faciliter l'intégration grâce à la langue luxembourgeoise ?
- Quel est l'impact du bénévolat ?
- Comment mieux informer les citoyens ?
- Comment les associations locales peuvent-elles contribuer à l'intégration ?
- Le vendredi 17 octobre, un film luxembourgeois sur la Seconde Guerre

mondiale sera projeté au Centre culturel à 19h30. « Operatioun Pauly » retrace l'évasion dramatique de 4 prisonniers, dont 2 Luxembourgeois, d'un camp annexe du KZ Buchenwald.

Basé sur de nombreux documents, témoignages, photos et archives du KZ Buchenwald et du camp annexe d'Ar Olsen, ce film offre une image fidèle de ce qui s'est passé et de la façon dont les quatre prisonniers ont réussi à échapper aux nazis lors d'une véritable mission-suicide ;

- Le lendemain 18 octobre aura lieu la Journée nationale de commémoration de la Résistance du peuple luxembourgeois pendant l'occupation de 1940-1945. Le programme se présente comme suit :

- À 17 heures aura lieu la présentation du livre « Grauzonen » de Marc Trossen, un aperçu de la résistance pendant la Seconde Guerre mondi-

ale ainsi que des nouveautés sur le camp RAD de Schrassig. De plus, une sélection d'objets issus de la Seconde Guerre mondiale sera exposée, la plupart ayant été retrouvés près de l'ancien camp du RAD situé à Schrassig.

- À 18 heures 30, une messe commémorative sera célébrée en l'honneur de ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté ;
- Vers 18 heures 45, un discours officiel, suivi du dépôt de fleurs par le collège des bourgmestre et échevins au monument aux morts.
- Le dimanche 19 octobre, la Commission culturelle organisera une visite culturelle de la Cité des Sciences et du haut fourneau à Esch-Belval. Cette visite sera gratuite pour tous les citoyens ;
- Le jeudi 23 octobre à 18 heures 30, une conférence de Robert Leven aura lieu

- au centre culturel de Sandweiler sur le thème « Changement climatique & Fake News – Ne laisse aucune chance aux théories du complot et apprends à te protéger contre la désinformation. » ;
- Le samedi 25 octobre, l'Association des Parents d'Élèves de Schuttrange organisera une fête d'Halloween au centre culturel. De 14 heures à 18 heures, de nombreuses animations et un disco pour enfants seront proposés ;
  - Le dimanche 26 octobre, le Luxembourg Allergy Network organisera un bal d'Halloween pour les enfants allergiques ;
  - Le mardi 28 octobre, un forum sur la protection et la prévention aura lieu en soirée au centre culturel de Munsbach. La Police et l'asbl GoldenMe donneront des conseils importants pour mieux se protéger, soi et sa famille. Les thèmes abordés seront :
    - Comment se protéger contre les cambriolages ?
    - Que faire en cas de cambriolage à domicile ?
    - Comment se protéger contre les arnaques en ligne ?
    - À qui s'adresser en cas d'escroquerie ?
- Par après, Monsieur le Bourgmestre informe encore sur les sujets suivants :
- Conformément à la circulaire du 16 janvier 2025 relative au 4<sup>e</sup> plan de gestion de l'eau, la commune de Schuttrange a été invitée à formuler ses observations et son avis. S'appuyant sur l'expertise du syndicat SIDEST, la commune adopte l'avis ainsi que les revendications exprimées par ce dernier ;
  - La commune avait reçu de nombreuses réclamations au sujet du danger de chute de branches enfreignant la sécurité le long du chemin forestier menant au Wäissebierg. La commune avait pris contact avec le garde forestier afin de trouver au plus vite une solution. Comme il s'agit d'une forêt privée, il fut décidé de contacter les différents propriétaires en vue d'organiser une coupe commune par une firme spécialisée. Entre-temps, des panneaux informant sur le danger de chute furent installés aux abords du chemin ;
  - À partir de la semaine du 29 septembre, les premiers cours de la commune débuteront. Le bourgmestre informe qu'il reste encore quelques places disponibles aussi bien pour les cours de luxembourgeois que pour certains cours de sport. Toutes les informations se trouvent sur le site de la commune sous la rubrique « Enseignement » ;
  - Au sein du comité d'école, Madame Anne Ruppert (Cycle 1) a remis sa démission en tant que membre avec effet au 15 septembre. Suite à cela, lors de la plénière du personnel enseignant du 12 septembre, il a été décidé à la majorité des voix de fixer le nombre de membres du comité d'école

à 5 personnes à partir du 15 septembre. Le comité actuel se compose donc des personnes suivantes :

- Madame Laura CORTOLEZZIS (Cycle 1) ;
- Madame Sophie SUNNEN (Cycle 2) ;
- Madame Nathalie HELLERS (Cycle 3) ;
- Madame Carole WAUTERS (Cycle 4) ;
- Madame Joëlle MAX (Présidente).
- Le prochain bulletin communal est en cours d'impression et sera bientôt disponible. Le bourgmestre ajoute que le bulletin revêtira un nouveau layout plus moderne et plus structuré, permettant aux lecteurs de retrouver plus vite les différentes informations ;
- En ce qui concerne les crues récentes, le bourgmestre informe qu'il est désormais possible de suivre constamment l'évolution du niveau de la Syre sur le site internet de la commune.

Ceci constitue une aide précieuse aussi bien pour les habitants concernés que pour les services de la commune qui pourront réagir plus vite dans leurs débuts et fins d'alerte.

Par la suite, l'échevine Conny NEY rapporte sur:

- L'adaptation des prix pour le service Repas sur roues par SERVIOR à compter du 1er janvier 2026. Ainsi, le plat de nourriture augmentera de 12,94 € à 13,96 € et la livraison de 5,82 € à 6,42 €. Cette hausse est due à l'augmentation du prix des aliments, d'une part, et, d'autre part à l'augmentation des coûts de personnel. L'échevine ajoute que les clients du service au sein de la commune seront informés de l'adaptation des prix lors de l'envoi de la prochaine facture.

Monsieur Jean-Pierre Kauffmann a marqué la vie politique dans la Commune de Schuttrange pendant plus de 43 ans, du 1er janvier 1982 au 26 juin 2025 :

- Conseiller communal pendant 16 ans et 8 mois ;
- Échevin pendant 16 ans et 6 mois ;
- Bourgmestre pendant 10 ans et 4 mois.

Conformément aux critères fixés par le conseil communal, le titre honorifique de bourgmestre peut être attribué à celles et ceux qui ont assumé cette fonction pendant au moins dix ans, ou l'ont exercée pendant six ans tout en ayant cumulé d'autres mandats communaux importants.

Ainsi, le conseil communal décide, sur proposition du collège des bourgmestre et échevins, à l'unanimité de décerner le titre de « Bourgmestre honoraire de la Commune de Schuttrange » à Monsieur Jean-Pierre Kauffmann en hommage à son engagement et à ses mérites pour la vie politique et associative de la commune.

## 1. AFFAIRES POLITIQUES

### 1.1. Attribution du titre de « Bourgmestre honoraire de la commune de Schuttrange » à Monsieur Jean-Pierre Kauffmann

## 2. URBANISME ET AMÉNAGEMENT COMMUNAL

### 2.1. Plan d'aménagement particulier nouveau quartier « In der Acht Nord » à Schuttrange

#### 2.1.1. Approbation du compromis de cession à titre gratuit concernant des fonds sis à Schuttrange, lieu-dit « Ënnert der Haart »

En lien avec le point 2.1.2. relatif à l'adoption du PAP « In der Acht Nord » et dans le cadre d'une réorganisation du stationnement et de la circulation dans la rue concernée, il a été convenu que le promoteur cédera gratuitement à la commune un emplacement de stationnement supplémentaire.

Le conseil communal approuve à l'unanimité le compromis de cession à titre gratuit, signé le 10 septembre 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et la société anonyme Felino, par lequel cette dernière cède à la commune de Schuttrange la parcelle suivante :

<b>Section</b>	A de Schuttrange
<b>Numéro cadastral</b>	46/4703
<b>Lieu-dit</b>	Ënnert der Haart
<b>Nature</b>	Place de stationnement
<b>Contenance</b>	0,16 ar

L'acquisition du terrain est faite dans un but d'utilité publique, à savoir l'intégration de la parcelle dans le domaine public.

#### 2.1.2. Adoption du projet d'aménagement particulier « In der Acht Nord » à Schuttrange

Le projet concerne plusieurs terrains situés dans le secteur « In der Acht Nord », inscrits au cadastre de la commune (section A, numéros 46/4886, 46/3886, 46/4888, 46/4711, 46/4712, 46/4713, 48/3835 partiellement et 56/4891). D'une superficie totale de 22,92 ares, ces terrains se trouvent en « zone HAB-1 » et sont superposés par une « zone soumise à un plan d'aménagement particulier nouveau quartier » dans le cadre du plan d'aménagement général de la commune de Schuttrange.

Le projet a pour objet l'aménagement de lots destinés à la construction de 4 maisons unifamiliales en bande, intégrées de manière harmonieuse dans le tissu existant.

Dans le cadre de ce projet, la commune a procédé à des échanges de terrains avec le promoteur afin de faciliter l'organisation du nouveau quartier et l'aménagement de la voirie. Les terrains étant entièrement viabilisés, aucun travail de viabilisation ni mesure urbanistique supplémentaire n'est requis.

Ainsi, le conseil communal décide à l'unanimité d'adopter le projet d'aménagement particulier nouveau quartier « In der Acht Nord » et de renoncer à toute cession de fonds réservés à la voirie et aux équipements publics, ainsi qu'à toute indemnité compensatoire, conformément à la loi sur l'aménagement communal.

Les détails sont disponibles sur le site internet de la commune de Schuttrange.

## **2.2. Approbation d'un projet de modification ponctuelle de la partie écrite du plan d'aménagement particulier « Hinter Thommes » à Schuttrange**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approver le projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier approuvé « Hinter Thommes », visant la modification de la partie écrite du PAP.

Cette adaptation s'explique principalement par le fait que certaines dispositions – notamment l'article 10 relatif aux capteurs solaires – étaient jugées trop contraignantes au regard des pratiques actuelles et des orientations ministérielles récentes.

## **2.3. Approbation d'un projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Schuttrange concernant le classement d'une parcelle sise à Munsbach, au lieu-dit « Auf dem Langenfeld », en zone BEP**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approver la modification ponctuelle du plan d'aménagement général concernant la parcelle cadastrale n° 1195/4357, située au lieu-dit « Auf dem Langenfeld » à Munsbach.

Par cette modification, il est prévu de reclasser la parcelle actuellement en zone d'habitation 1 (HAB-1) en zone de bâtiments et d'équipements publics (BEP). Cette modification permet d'étendre la zone BEP adjacente, qui englobe notamment la future extension du campus scolaire.

## **2.4. Approbation d'un projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier quartier existant au lieu-dit « Auf dem Langenfeld » à Munsbach**

Le conseil communal décide également à l'unanimité d'approver la modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier quartier existant « Laangefeld », visant la partie graphique du plan.

Par cette modification, il est prévu de reclasser

la parcelle cadastrale n° 1195/4357, située au lieu-dit « Auf dem Langenfeld », en zone de bâtiments et d'équipements publics (BEP). Cette adaptation vise à assurer la cohérence du plan d'aménagement particulier avec le plan d'aménagement général de la commune et à aligner le classement de la parcelle avec la modification ponctuelle du PAG déjà approuvée.

## **3. PROJETS DE PLANS D'ACTION CONTRE LE BRUIT**

### **3.1. Avis sur les projets de plans d'action contre le bruit pour les grands axes routiers, les grands axes ferroviaires et l'aéroport de Luxembourg**

La commune de Schuttrange est concernée directement par trois des cinq projets de plans d'action contre le bruit, à savoir :

- Le plan d'action contre le bruit provenant du trafic routier ;
- Le plan d'action contre le bruit provenant du trafic ferroviaire ;

- Le plan d'action contre le bruit provenant du trafic aérien.

Ainsi, les constats et contributions du conseil communal s'exposent en résumé comme suit :

### **Trafic routier**

La commune attire l'attention sur plusieurs aspects liés au trafic routier. Elle demande l'installation d'écrans antibruit le long de l'A1, notamment à Munsbach et sur le pont traversant la vallée de la Syre. Elle souhaite également encourager la mobilité douce et le transport public en développant de nouvelles pistes cyclables ainsi que des liaisons vers le pôle d'échange « Héienhaff ».

Par ailleurs, la commune propose de prolonger la limitation de vitesse sur le pont au-delà de la durée des travaux en cours. Enfin, elle souligne l'importance de renforcer les contrôles de vitesse et de conformité des véhicules et de poursuivre la mise en place de zones à vitesse réduite (Zone 30).

### **Trafic ferroviaire**

En ce qui concerne le trafic ferroviaire, la commune insiste pour que les localités de Schuttrange bénéficient d'une attention particulière, malgré leur retrait du classement prioritaire sur la cartographie.

Elle suggère l'installation d'écrans antibruit le long des voies ferroviaires situées à proximité des zones habitées. Elle recommande également le remplacement des anciens trains de fret par des équipements moins bruyants et la limitation du trafic nocturne de ces trains.

### **Trafic aérien**

Concernant le trafic aérien, la commune constate une augmentation des nuisances sonores liées à l'Aéroport de Luxembourg, en particulier les vols de nuit et les boucles d'attente effectuées au-dessus du territoire communal. Elle encourage la mise en place de mesures plus strictes, telles que la réglementation des vols de nuit, le respect des corridors, le contrôle des trajectoires et la promotion d'aéronefs à propulsion électrique.

Elle demande également qu'une trajectoire

de contournement systématique du village d'Uebersyren soit mise en œuvre, tout en veillant à un suivi rigoureux des recommandations figurant dans la charte de l'aviation sportive.

Enfin, elle souhaite une révision des règles relatives aux vols à vue, afin de permettre la construction d'éoliennes sur le territoire communal.

### **Conclusion**

Enfin, le conseil communal félicite le gouvernement pour l'organisation de la procédure publique, la prise en compte de certaines observations et la mise en œuvre de mesures de réduction du bruit à la source.

Il insiste sur la nécessité d'une coopération étroite entre l'Etat et la commune pour garantir l'efficacité des mesures et la qualité de vie des habitants et demande des mesurages et études actualisés pour évaluer l'efficacité réelle des plans d'action.

L'avis complet et détaillé peut être consulté sur le site internet de la commune.

## 4. FINANCES COMMUNALES

### 4.1. Approbation du tableau des modifications budgétaires pour l'exercice 2025

Les modifications budgétaires proposées par le collège des bourgmestre et échevins s'élèvent à 115.000,00 € au niveau des dépenses ordinaires.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le tableau des modifications budgétaires pour l'exercice 2025.

## 5. ACTES NOTARIÉS, COMPROMIS ET DROIT DE PRÉEMPTION

### 5.1. Approbation d'un acte de vente concernant des fonds sis à Neuhaeusgen, lieu-dit « Auf dem Bartelsberg »

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'acte de vente signé le 4 juillet 2025 devant Maître Patrick Serres, notaire de résidence à Remich, par lequel la commune de Schuttrange a acquis le terrain suivant pour un prix de 105.480,00 € :

Section	B de Munsbach	Section	B de Munsbach
Numéro cadastral	1513/3390	Numéro cadastral	1479/4441
Lieu-dit	Auf dem Bartelsberg	Lieu-dit	Rue de Senningen
Nature	Terre labourable	Nature	Place voirie
Contenance	35,16 ares	Contenance	1,09 ares

L'acquisition de ce dernier est faite dans un but d'utilité publique, à savoir la réalisation d'une infrastructure publique, en l'occurrence un réservoir d'eau potable.

### 5.2. Approbation d'un acte de cession à titre gratuit concernant des fonds sis à Neuhaeusgen, rue de Senningen

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'acte de cession à titre gratuit de l'emprise d'un trottoir, signé le 11 septembre 2025 devant Maître Josiane Pauly, notaire de résidence à Niederanven, portant sur la parcelle suivante :

### 5.3. Approbation d'un acte de prescription trentenaire concernant un chemin à Uebersyren, lieu-dit « Auf dem Rohtert »

Considérant que le terrain en question constitue un chemin d'accès et relève de la voirie communale, la commune de Schuttrange a assuré l'entretien depuis plus de trente années consécutives sur la parcelle suivante.

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'acte du 17 septembre 2025 signé par devant Maître Patrick Serres, notaire de résidence à Remich :

Section	D d'Uebersyren
Numéro cadastral	486/3659
Lieu-dit	Auf dem Rohtert
Nature	Chemin d'exploitation
Contenance	4,60 ares

## 6. INFRASTRUCTURES COMMUNALES

### 6.1. Approbation des plans et devis pour l'aménagement d'un chemin piétonnier à Uebersyren, lieu-dit « Am Pratel »

Afin de relier les lotissements « An den Azéngen » et « Am Pratel » à Uebersyren, le collège des bourgmestre et échevins a chargé le bureau d'ingénieurs conseils INCA pour établir un devis estimatif ainsi que des plans pour l'aménagement d'un chemin piétonnier.

Après avoir pris connaissance des explications du collège des bourgmestre et échevins, le conseil communal décide à l'unanimité d'approver le projet élaboré par le bureau d'ingénieurs conseils INCA au montant total arrondi de 191.000,00 € TTC.

### 6.2. Mise en place des stations FLEX et des prestations de Car-Sharing de CFL Mobility

Sous ce point, le conseil communal doit

procéder à l'approbation de deux contrats relatifs à la coopération avec CFL Mobility :

#### 6.2.1. Contrat de mise à disposition de véhicules FLEX et de stations FLEX, accessibles à tout client CFL Mobility sur le territoire de la commune de Schuttrange

La commune met à disposition deux emplacements situés à Schuttrange, sur le parking de la place de l'Église. CFL Mobility fournit deux voitures de location équipées d'un système de navigation ainsi que d'un dispositif Bluetooth.

Le service FLEX est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Enfin, la commune s'engage à verser à CFL Mobility un montant de 1.558,70 € par mois, hors TVA.

#### 6.2.2. Contrat de prestation de Carsharing FLEX

Afin d'optimiser la mobilité du personnel communal et de promouvoir une gestion plus durable des déplacements professionnels, la commune envisage de conclure un partenari-

at avec le service Flex Carsharing. L'objectif est double : réduire les coûts liés à l'acquisition et à l'entretien du parc automobile communal, et promouvoir la mobilité durable en encourageant également les citoyens à recourir aux solutions de carsharing. Le conseil communal approuve à l'unanimité les deux contrats précités.

## 7. COMMISSIONS CONSULTATIVES COMMUNALES ET COMITÉS

### 7.1. Remplacement de membres dans les commissions consultatives communales

À la suite de plusieurs démissions au sein des commissions consultatives de la commune, le conseil communal décide à l'unanimité de procéder à la nomination des personnes suivantes :

COMMISSION	DÉMISSIONNAIRE	REPLACÉ PAR
Commission scolaire	Mme Véronique Raach	M. Andrew Kiser <i>Demeurant à Schuttrange</i>
Commission du Sport et des Loisirs	Mme Conny Ney	M. Pascal Breisch <i>Demeurant à Schuttrange</i>
Commission de l'Environnement et du Développement durable	M. Sam Elsey	M. Tom Elsey <i>Demeurant à Schrassig</i>

Par ailleurs, il arrête de nommer Monsieur Serge EICHER en qualité de président de la commission scolaire, en remplacement de Monsieur Andrew KISER.

### **7.2. Remplacement du délégué auprès du « Schëtter Jugendhaus »**

Par suite de la démission de Monsieur Andrew Kiser de ses fonctions d'échevin et à la nomination de Madame Conny Ney en remplacement, le conseil communal décide à l'unanimité de confier à Madame Conny Ney le rôle de déléguée auprès du « Schëtter Jugendhaus ».

### **7.3. Remplacement de membres du comité de pilotage dans le cadre du pacte communal du vivre-ensemble interculturel**

La commune de Schuttrange, signataire du pacte communal du vivre-ensemble interculturel, s'engage à promouvoir la participation, l'accès à l'information et la lutte contre le racisme et la discrimination.

Dans ce cadre, un comité de pilotage a été créé, composé de membres du conseil communal, d'associations locales, de la commission consultative du vivre-ensemble interculturel et d'un coordinateur.

En raison de plusieurs postes vacants, le conseil communal décide à l'unanimité de nommer les personnes suivantes\* aux postes vacants au sein du comité de pilotage dans le cadre du pacte communal du vivre-ensemble interculturel :

Un membre du conseil communal	Monsieur Claude Marson <i>Bourgmestre</i>
Deux membres d'associations locales	Madame Antoinette Back-Schweich <i>Présidente de l'Amiperas Schuttrange</i>
Deux membres engagés dans la commission consultative du vivre ensemble interculturel	Monsieur Paul Schummer <i>Président de l'Harmonie de Schuttrange &amp; Schëtter Jongbléiser</i>
Un coordinateur	Madame Cynthia Kombe*  Madame Anna Yevtushenko*
	Madame Viviana Hicks* <i>Coordinatrice du pacte communal du vivre-ensemble interculturel</i>

## 8. CONVENTIONS

### 8.1. Approbation d'une convention de prestation de cours de natation

Le conseil communal approuve unanimement une convention de prestation des cours de natation et d'activités aquatiques sportives avec les classes de l'école fondamentale de la commune de Schuttrange « An der Dällt » qui a été signée en date du 13 août 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et Madame Annick Zimmer.

## 9. RÈGLEMENTS COMMUNAUX

### 9.1. Approbation d'une modification du règlement de circulation de la commune de Schuttrange

Le conseil communal décide à l'unanimité de modifier le règlement de circulation de base modifié du 30 septembre 2009 comme suit :

- Place de l'Eglise, Schuttrange (Adaptation suite à la décision prise au point 6.2.)

**Article :**  
4/2/1

#### Libellé :

Stationnement interdit

#### Situation :

Sur deux emplacements adjacents, dûment marqués [Parking devant l'immeuble no° 10] excepté pour les véhicules du service Car Sharing Flex des CFL.

La signalisation C, 18 est complétée par un panonceau explicatif.

#### Signal :



- Ënnert der Haart, Schuttrange (Adaptation suite à la décision prise au point 2.1.)

**Article :**

4/5/2

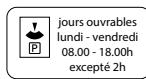
**Libellé :**

Stationnement avec disque

**Situation :**

Sur les emplacements publics, les jours ouvrables (lundi-ve) de 08h00 à 18h00 (excepté 3h)

**Signal :**



- Rue de la Montagne, Uebersyren

**Article :**

4/2/3

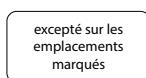
**Libellé :**

Stationnement interdit, excepté sur les emplacements marqués

**Situation :**

Sur toute la longueur, des 2 côtés

**Signal :**



**9.2. Confirmation d'une modification urgente du règlement de circulation communal**

Le conseil communal confirme à l'unanimité une modification urgente du règlement de circulation communal : Rue de la Montagne, Uebersyren

**Disposition routière appliquée :**

A, 16a – Signalisation lumineuse

Un côté de la rue est complètement fermé à la circulation. Par conséquent, le trafic est régulé par des feux tricolores.

**Tronçon concerné :**

CR 132, rue Principale Schuttrange

- Immeuble no° 37
- Immeuble no° 69

**Signal :**



**Disposition routière appliquée :**

C, 14 – Limitation de vitesse

La vitesse maximale est limitée à 30 km/h.

**Tronçon concerné :**  
CR 132, rue Principale Schuttrange  
- Immeuble no° 37  
- Immeuble no° 69

**Signal :**



**9.3. Approbation d'une modification temporaire du règlement de circulation communal**

Le collège des bourgmestre et échevins a proposé de prolonger pour une durée de six mois, à partir du 15 octobre 2025, les dispositions actuellement en vigueur pour les voitures Flex dans la rue Gabriel Lippmann à Munsbach. Parallèlement, un nouvel emplacement FLEX sera mis en place au lieu-dit « Ënnert der Haart » à Schuttrange.

Cette prolongation et cette extension visent à permettre au collège des bourgmestre et échevins de suivre et d'évaluer l'utilisation de ce service mis à disposition des habitants.

Ainsi, le conseil communal décide à l'unanimité d'approver une modification temporaire du

règlement de circulation communal selon les modalités suivantes :

**Disposition routière appliquée :**

C, 18 - Stationnement interdit

**Libellé :**

Sur deux emplacements adjacents, dûment marqués :

Stationnement interdit, excepté pour les véhicules du service Car Sharing Flex des CFL\*

**Tronçon :**

Rue Gabriel Lippmann,  
Munsbach  
À côté de l'immeuble  
situé au n° 12  
Ennert der Haart,  
Schuttrange  
Parking public

**Signal :**




---

## 10. CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

### 10.1. Approbation d'un contrat de concession au cimetière communal

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter le contrat de concession suivant :

<b>Numéro de contrat</b>	N° - 347 - nouv.
--------------------------	------------------

<b>Nom du concess- ionnaire</b>	Monsieur François Portzen
---------------------------------	---------------------------

<b>Date d'expiration</b>	14/08/2055
--------------------------	------------

---

## 11. QUESTIONS ÉCRITES DES CONSEILLERS

Néant.

---

## 12. QUESTIONS DU PUBLIC

Néant.

## BULLETIN COMMUNAL 05/2025

### Mention de la publication de règlements Article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Approbation de la décision du conseil communal du 24 septembre 2025 (réf. 9.1) relative à la modification du règlement général de circulation de la commune de Schuttrange au chapitre II « Dispositions particulières » et concernant l'ajout du stationnement interdit sur la place de l'Église sur deux emplacements adjacents, dûment marqués [Parking devant l'immeuble no°10] pour les véhicules du service Car Sharing Flex des CFL, l'ajout du stationnement avec disque sur les emplacements publics, les jours ouvrables (lu-ve) de 8h00 à 18h00 (excepté 3 heures) aux lieux-dits « Ënnert der Haart », la suppression du stationnement avec disque sur sept emplacements publics, les jours ouvrables (lu-ve) de 8h00 à 18h00 (excepté 3 heures) aux lieux-dits « Ënnert der Haart » et l'ajout du stationnement interdit, excepté sur les emplacements marqués, sur toute la longueur des 2 côtés de la rue de la Montagne à Uebersyren.

Il est porté à la connaissance du public que la décision du conseil communal du 24 septembre 2025 portant sur une modification du règlement général de circulation de la commune de Schuttrange au chapitre II « Dispositions particulières » et concernant les ajouts et les suppressions des emplacements précités a été approuvée par Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 3 octobre 2025 et par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 9 octobre 2025, sous la référence n° 322/25/CR.

**> Ladite délibération a été publiée en due forme.**

Approbation de la décision du conseil communal du 24 septembre 2025 (réf. 9.2 et 9.3) relative à la modification du règlement général de circulation de la commune de Schuttrange au chapitre II « Dispositions particulières » et concernant la modification temporaire du règlement de circulation communal concernant le chemin repris CR132 rue Principale à Schuttrange, arrêté le 20 août 2025 par le collège des bourgmestre et échevins et portant sur une régulation du trafic à l'aide de feux tricolores et une limitation de vitesse à 30 km/h entre les immeubles n°37 et n° 69 et la modification temporaire du règlement de circulation communal pour prolonger jusqu'au 1er avril 2026 le stationnement interdit sur deux emplacements adjacents, excepté pour les véhicules du service Car Sharing Flex des CFL, ceci dans la rue Gabriel Lippmann à Munsbach, à côté de l'immeuble sis au n°12 et sur le parking public Ënnert der Haart à Schuttrange.

Il est porté à la connaissance du public que la décision du conseil communal du 24 septembre 2025 portant sur une modification du règlement général de circulation de la commune de Schuttrange au chapitre II « Dispositions particulières » et concernant les modifications temporaires du règlement de circulation communal précitées a été approuvée par Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 3 octobre 2025 et par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 9 octobre 2025, sous la référence n° 322/25/CR.

**> Ladite délibération a été publiée en due forme.**

# SOCIAL REUSE



## Wiederverwenden statt Wegwerfen!

Geben Sie Ihre funktionsfähigen Geräte für den **Social ReUse** weiter. Bringen Sie Ihre gebrauchten, aber noch funktionstüchtigen oder reparierbaren Geräte in den dafür vorgesehenen ReUse-Bereich beim Ressourcencenter oder bei der Annahmestelle der *SuperDrecksKëscht®* ab. **Wichtig: Ihre Zustimmung zur Weiterverwendung im Rahmen des Projekts „Social ReUse“ ist Voraussetzung.**

### Annahmekriterien:

**Laptops:** max. 10 Jahre alt  
(Etiketten auf Unterseite beachten)

**Smartphones/Tablets:** max. 7 Jahre alt

**Kleingeräte** (z.B. DVD-Player, Audio):  
max. 5 Jahre alt

**Nur vollständige Geräte mit Kabel,  
intakt oder reparierbar, keine Korrosion.**

## Réutiliser au lieu de jeter !

Donnez vos appareils fonctionnels pour le projet **Social ReUse**. Apportez vos appareils usagés mais encore fonctionnels ou réparables dans la zone ReUse du centre de ressources ou au point de collecte mobile *SuperDrecksKëscht®*. **Important: Votre accord pour la réutilisation dans le cadre du projet «Social ReUse» est indispensable.**

### Critères d'acceptation :

**Ordinateurs portables** : max. 10 ans  
(étiquette sous l'appareil)

**Smartphones / Tablettes** : max. 7 ans

**Petits appareils** (ex. lecteurs DVD, audio) :  
max. 5 ans

**Appareils complets avec câble,  
fonctionnels ou réparables, sans corrosion.**

## Reuse instead of Throwing Away!

Donate your functional devices for the **Social ReUse** project. Bring your used but still working or repairable devices to the ReUse area at the Resource Center or at the *SuperDrecksKëscht®* mobil collection point. **Important: Your consent for reuse as part of the Social ReUse project is required.**

### Acceptance Criteria:

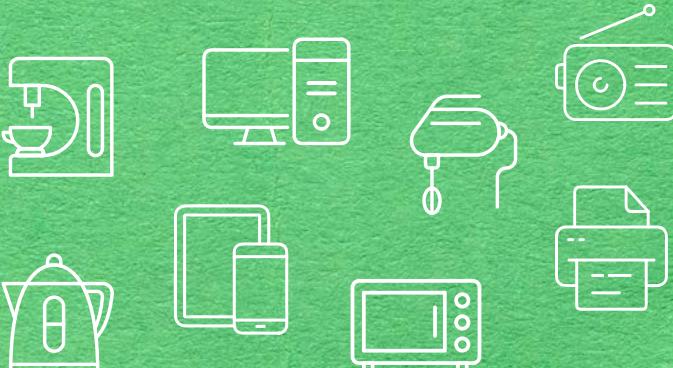
**Laptops:** max. 10 years old (check label underneath the device)

**Smartphones/Tablets:** max. 7 years old

**Small devices** (e.g. DVD players, audio equipment): max. 5 years old

**Devices must be complete with cables,  
functional or repairable, and free of corrosion.**

## Elektro-Kleingeräte Petits appareils électriques Small electrical appliances



# Die Zahlen in der Fairtrade-Kaffeebranche

**592**  
Fairtrade-Kaffee-Kooperativen

**775 709**  
Produzenten und Arbeiter

In  
**31**  
Ländern

Die Fairtrade-Hauptproduzentenländer sind:  
Peru, Kolumbien und Honduras

**+95 %**

95 % sind Arabica-Kaffee

**+53 %**

53 % des produzierten Fairtrade-Kaffees sind auch aus biologischem Anbau

**+33 %**

33 % der Fairtrade-Kaffeeproduzenten sind Frauen

**+25 %** ↗

Die Produktion von Bio- und Fairtrade-Kaffee ist seit 2020 um ein Viertel gestiegen



## Studien

Mehrere Studien zeigen, dass Kaffee-Produzenten mit Fairtrade-Zertifizierung ein höheres Einkommen und eine größere wirtschaftliche Stabilität genießen als Produzenten von nicht-Fairtrade-zertifizierten-Kooperativen:

Zum Beispiel haben Fairtrade-Kaffee-Produzenten in Nicaragua 50% und Fairtrade-Kaffee-Produzenten in Indien sogar 66% höhere Nettoeinkommen im Vergleich zu Produzenten aus nicht-Fairtrade-zertifizierten-Kooperativen.



## Die Gesichter hinter dem Fairtrade-Kaffee

„Das Klima ist unberechenbar geworden: Manchmal regnet es zu viel, dann wieder gar nicht, und oft ist es zur falschen Zeit viel zu heiß. Das bringt uns große Herausforderungen. Mein Mann und ich haben mit der Unterstützung von Fairtrade verschiedene Maßnahmen ergriffen, um unsere Kaffeepflanzen zu schützen – Schattenbäume, schützende Maisfelder und Wasserrückhaltebecken. Diese Maßnahmen zeigen bereits Wirkung. Ich hoffe sehr, dass meine Tochter eines Tages ebenfalls vom Kaffeeanbau leben kann – doch dafür müssen wir jetzt handeln.“



Ana Christina,  
Mitglied der Kooperative COOPFAM in Brasilien

Jede Tasse erzählt eine Geschichte. Lernen Sie die Menschen kennen, die unseren Kaffee möglich machen – mit Herz, Leidenschaft und Vision. Sie pflanzen nicht nur Kaffebohnen, sondern gestalten eine gerechtere und nachhaltigere Zukunft.



„Fairtrade war für unsere Kooperative eine große Bereicherung. Ich persönlich habe von den durch Fairtrade finanzierten Projekten profitiert, insbesondere von der Installation von Solartrocknern, die die Qualität unseres Kaffees deutlich verbessern, indem sie einen optimalen Feuchtigkeitsgrad sicherstellen.“

Angelica María Escobar Valencia,  
Mitglied der Kooperative Manizales in Kolumbien

„Die Zusammenarbeit mit Fairtrade hat uns viele Erfolge gebracht: sie ermöglicht uns den Zugang zu internationalen Märkten und hat unser Verständnis für die Erhaltung von hochwertigem Kaffee wesentlich vertieft.“

Aimable Nshimiye, Geschäftsführer der Kooperative Abateraninkunga ba Sholi in Ruanda





# Le commerce équitable confirme son ancrage au Luxembourg !

Dans un contexte mondial incertain, marqué par des crises interconnectées, dont l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes, l'instabilité des prix, et l'adaptation aux exigences de législations européennes, les producteurs, productrices, travailleurs et travailleuses d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes sont plus que jamais fragilisés.

Au Luxembourg, malgré un contexte économique encore tendu, l'engagement des fidèles consommateurs et des partenaires luxembourgeois en faveur du commerce équitable ne faiblit pas. Bien au contraire : il progresse et devient une véritable illustration du bon sens citoyen. Choisir des produits certifiés Fairtrade, c'est soutenir des conditions de vie dignes, protéger l'environnement et affirmer une solidarité concrète envers celles et ceux qui, non seulement sont en première ligne de ces bouleversements, mais sont aussi à la base de notre alimentation.

## Chiffres généraux 2024

### 85 €

La dépense moyenne par habitant pour les produits labellisés Fairtrade, soit une progression de 6 euros par rapport à l'année précédente.



### +10 %

Le chiffre d'affaires enregistré pour les produits labellisés Fairtrade vendus au Luxembourg a atteint 57,2 millions d'euros, soit une croissance de 10 %.

### 5 907

À la fin de l'année 2024, 5 907 références certifiées Fairtrade étaient disponibles sur le marché luxembourgeois.

### 60 %

Une majorité d'entre eux (60 %) portent également le label biologique.

### 267

267 entreprises partenaires distribuent des produits certifiés Fairtrade sur le marché luxembourgeois, dont 30 preneurs de sous-licence luxembourgeois (+3 par rapport à 2023 : Kichelcher.lu, CafeTree Coffee Truck & Roastery et La Provençale).

## Cacao, noix de cajou, coton : le « triple C » en tête

**Le cacao Fairtrade** : une filière qui rebondit en douceur... et en force !

- 611 tonnes de cacao ont été vendues en 2024
- Une augmentation de 11 %

**Les noix de cajou Fairtrade** : un produit d'exception plébiscité par les consommateurs

- 3 180 kg vendus en 2024
- Une augmentation de 48 %

**Le coton Fairtrade** fait un bond significatif grâce à un partenariat local fort.

- 41,9 tonnes vendues en 2024
- Une augmentation de 17 %



## Focus sur quelques autres filières Fairtrade

**Les bananes Fairtrade** : un pilier solide du commerce équitable au Luxembourg

- 2 283 tonnes ont été vendues en 2024
- Une augmentation de 11 %



**Le café Fairtrade** : une résilience notable, grâce à un fort engagement local

- 457 tonnes vendues en 2024
- Une diminution de 5 %



**Les roses Fairtrade** : une filière en difficulté

- 1 268 249 tiges de roses et bouquets équitables ont été vendus en 2024
- Une diminution de 35 %



**Les tomates Fairtrade** : une filière en pleine expansion

- 86,5 tonnes ont été vendues en 2024
- Une augmentation de 15 %



# Savourez l'équité : découvrez le premier livre de recettes « Fairtrade Gemeng » !

Dans le cadre du programme **Fairtrade Gemeng**, porté par l'ONG **Fairtrade Lëtzebuerg**, les communes certifiées ont relevé un défi à la fois gourmand et solidaire : inviter leurs habitants et acteurs locaux à créer des recettes intégrant des produits Fairtrade.

Le résultat est une **compilation savoureuse et engagée**, imaginée par celles et ceux qui soutiennent le commerce équitable au quotidien à travers leurs choix de consommation responsables.

Vous y découvrirez comment associer des produits Fairtrade en provenance d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ou des Caraïbes avec des ingrédients locaux, offrant ainsi une manière de cuisiner **alliant plaisir, justice sociale et respect de la planète**.



Ce n'est pas seulement un livre de recettes : c'est **une véritable ode à l'engagement citoyen**, un outil concret pour passer à l'action. Vous y trouverez notamment **10 idées pour transformer ce livre en moments de sensibilisation**, et un défi : partagez-le avec votre entourage pour multiplier son impact !

Un immense merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce projet grâce à leur créativité culinaire.

## À vos tabliers et bon appétit solidaire !

Un grand bravo à la « Fairtrade Gemeng » d'Esch-sur-Alzette, grande gagnante du concours, grâce à la mobilisation du Service Jeunesse !

Comme le dit Marjorie Lefort : « À Esch, nous pensons que bien manger, c'est aussi cuisiner avec conscience. Le défi recettes Fairtrade a été une super occasion d'agir de manière concrète dans un esprit d'échange, de convivialité et de partage. Dès que cela est possible, nous choisissons des produits équitables – un petit geste pour nous mais un grand impact pour un monde plus juste et solidaire. »

Pour accéder au super livre des recettes « Fairtrade Gemeng », c'est par ici :



## St George's International School wird zur 27. „Fairtrade-School“ Luxemburgs!



Am 12. Juni 2025, dem Welttag gegen Kinderarbeit, erhielt die St George's International School offiziell die „Fairtrade-School“-Zertifizierung und ist somit Teil der wachsenden Fairtrade-Schulfamilie in Luxemburg.

Zur Feier dieses besonderen Engagements nahmen 350 Schülerinnen und Schüler an der gemeinsamen Performance im Rahmen der Kampagne #DancingAgainstChildWork teil – einer Initiative von Fairtrade und der Organisation „Kinderarbeit stoppen“. Mit ihrer mitreißenden Aktion setzten sie ein starkes Zeichen im Kampf gegen Kinderarbeit und machten aufmerksam auf die erschütternde Realität, dass allein in Westafrika noch immer 1,6 Millionen Kinder auf Kakaoplantagen arbeiten – eine direkte Folge der systemischen Armut in der Kakaoproduktion.

Herzlichen Glückwunsch an die gesamte Schulgemeinschaft der St George's International School Luxemburg für ihr vorbildliches und nachhaltiges Engagement!



## SEPTEMBRE 2025 - N°81



PERIODIQUE

Envoi en recommandé à retourner à:  
L-3220 BETTENBOURG

IMPRESSUM : ÉDITEUR Fairtrade Lëtzebuerg a.s.b.l. • 2a, rue de la Gare • L-6910 Roodt-sur-Syre • (+352) 35 07 62 • [info@fairtrade.lu](mailto:info@fairtrade.lu) RÉDACTION Geneviève Krol • Steven Urbanski • Théo François • Charlotte Goka • Valérie Murat • Benoît Parisot • Carole Dieschbourg • Jean-Pierre Blanc • Marjorie Lefort

PHOTOS Fairtrade Lëtzebuerg • Raiffeisen • Moulin JP Dieschbourg • Rethink Your Clothes • Commune d'Esch-sur-Alzette • St George's International School

LAYOUT Comme IMPRESSION Reka Print +

Imprimé sur du papier recyclé



# EIS GEMENG ËNNERSTËTZT DE FAIREN HANDEL



## THE POWER OF THE MANY !



À l'approche des fêtes de fin d'année, le chocolat sous toutes ses formes s'invite toujours à nos tables et dans nos cadeaux. A nous de rendre justice à celles et ceux qui font naître notre gourmandise préférée.

### Mission n°1 : je me décide

Si j'offre du chocolat, alors issu du commerce équitable il sera ! Plus nous serons nombreux à choisir le chocolat Fairtrade, plus notre impact sur la vie des producteurs et travailleurs du cacao sera grand. Du carré du soir à la boîte de chocolats offerte à nos proches, chaque bouchée compte.

### Mission n° 2 : je passe à l'action

Facile ! Aujourd'hui, les douceurs Fairtrade sont partout. Et si mon magasin n'en propose pas, je lui en demande. *The future is fair* - dès maintenant avec nos cadeaux et dans nos caddies.

### Mission n° 3 : je transforme

Chaque achat responsable change des vies et contribue à démocratiser un modèle économique basé sur le respect. En choisissant des produits Fairtrade, je soutiens des prix justes, des conditions de travail dignes et un avenir durable pour les producteurs et travailleurs.



## SOYONS TOUS SOLIDAIRES

Les défis et risques de la filière cacao sont nombreux : travail forcé des enfants, absence d'un revenu vital, violations des droits humains et environnementaux, discrimination des genres, déforestation, dérèglement climatique ou encore crise inflationniste, les producteurs et productrices de cacao ont besoin de notre solidarité et de notre soutien. **Pour les jours des fêtes et toute l'année, restons unis avec les producteurs et travailleurs d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes.**



# Aufruf zum Schutz unseres Grundwassers und zur ordnungsgemäßen Meldung bestehender Entnahmbohrungen und -brunnen, denn...

... 50% des Trinkwassers in Luxemburg stammt aus Quellen und Bohrungen, die das Grundwasser anzapfen. Ein neues, vollständiges Inventar aller Entnahmbohrungen und -brunnen erlaubt einen effizienten Schutz unseres Grundwassers, der uns allen zugutekommt. In diesem Sinne weist die Wasserverwaltung auf die Bedingungen für Grundwasserbohrungen und Brunnen hin und ruft alle BürgerInnen dazu auf bestehende Brunnen ordnungsgemäß zu melden.

## Zwei Genehmigungen erforderlich

Für die Entnahme von Grundwasser aus neuen Bohrungen, sind zwei Genehmigungen und eine Vorabprüfung (Screening) der EIE (Evaluation des incidences sur l'environnement) nötig.

Weitere Informationen sind dem unten, als QR-Code verlinkten, kompletten Flyer zu entnehmen.

## Die Grundwasserfassung - Was es zu beachten gilt

Zum Erhalt einer Genehmigung ist der adequate Schutz des Grundwassers Voraussetzung. Es dürfen keine Schadstoffe in das Grundwasser gelangen und der Zugriff von Unbefugten muss unterbunden werden. Das Beispiel einer genehmigungsfähigen Bohrung zur Grundwasserentnahme findet sich in der anschließenden Abbildung.

## Anschluss

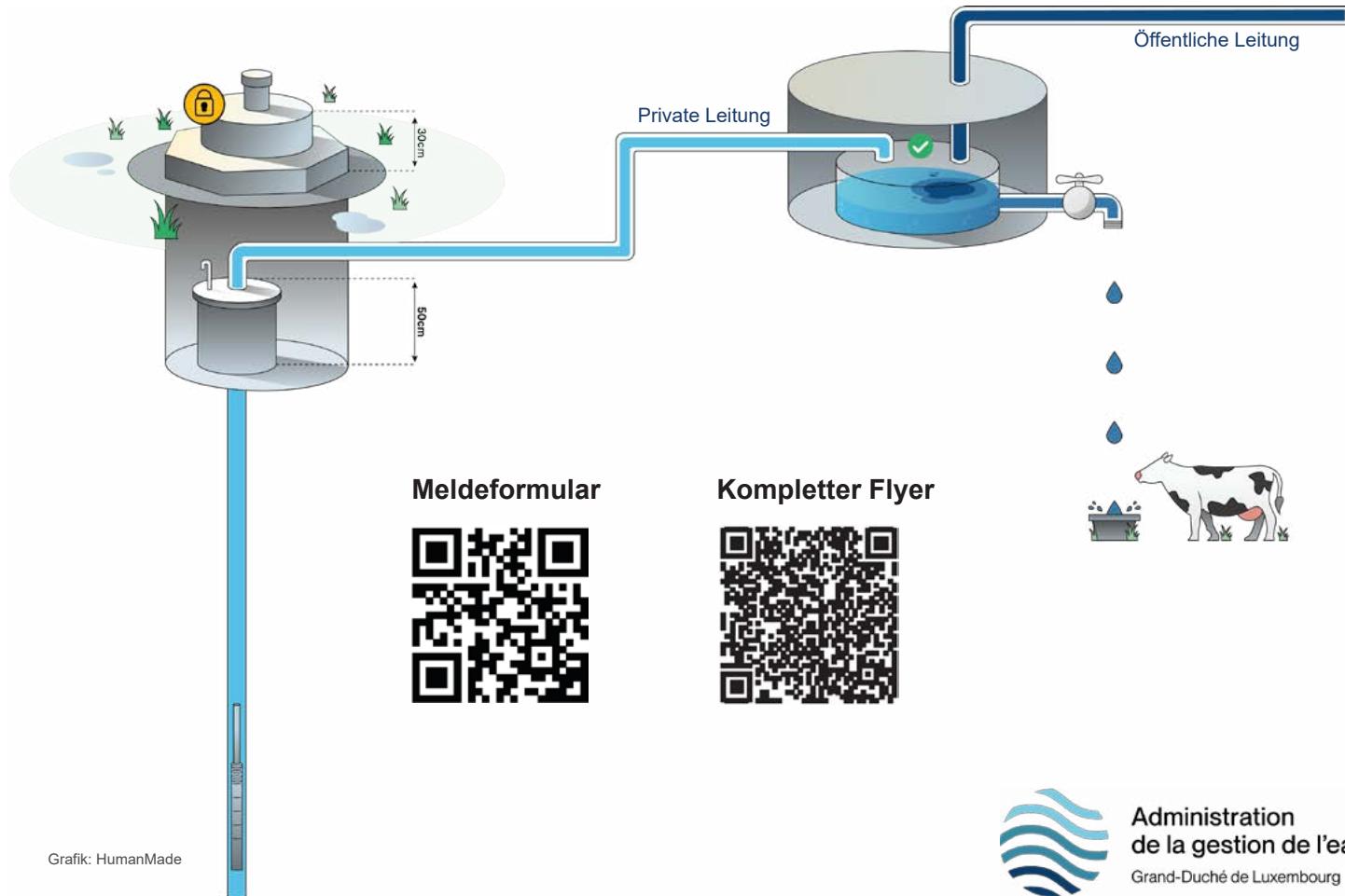
Die Leitungen des öffentlichen Trinkwasserversorgers und die der privaten Grundwasserfassung dürfen in keinem Fall direkt miteinander verbunden werden. Dies um eine Kontamination des Trinkwassernetzes der Gemeinde zu verhindern.

Rückschlagventile stellen keinen ausreichenden Schutz dar. Beide Wasserleitungen müssen unabhängig voneinander sein (physische Trennung).

Ein Beispiel für eine physische Trennung ist in der unten dargestellten Abbildung zu sehen.

## Inventar

Um ein neues, vollständiges Inventar aller Bohrungen und Brunnen erstellen zu können, bitten wir Sie das Meldeformular (QR-Code) auszufüllen und an uns zu übermitteln.



Administration  
de la gestion de l'eau  
Grand-Duché de Luxembourg

# ON PEUT TOUS SAUVER UNE VIE.

**TÉLÉCHARGEZ L'APP STAYING ALIVE LU.**



**Si un arrêt cardiaque survient dans votre périmètre :**

1. Soyez alerté.
2. Intervenez.
3. Sauvez une vie.



Téléchargez  
l'application

 App Store

 Google Play



# Spuert och Dir Ressourcen!

Serie vum Mouvement Ecologique an dem Oekozenter Pafendall

Mat Second-  
hand Vëloe

fiert et sech grad  
esou gutt



FLÉCKEN. LÉINEN. NOTZEN

An de leschte Joren ass et an Europa zu engem richtege Vélo-Boom komm: émmer méi Leit setzen op dëst praktescht, gesond a klimafrendlecht Gefier.

Domat ass och en dynamicsche Secondhand-Marché entstanen, wou ee qualitativ gutt Vélo zu engem gënschtege Präs fanne kann. Eng flott Alternativ fir all déi, déi op nohalteg Mobilitéit setzen.

Um Site vun der Aktioun fannt Dir eng Lëscht vun Initiativen déi Vélo aus zweeter Hand ubidden an nach ganz vill aner Tipps ronderëm „Repair, ReUse, Share“. **Kuckt eran!**

[meco.lu/fixit](http://meco.lu/fixit) & [oekozenter.lu/fixit](http://oekozenter.lu/fixit)



mouvement  
écologique



oekozenter  
pafendall

Mat der Ênnerstëtzung vum:



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité

Find us on



## ADMINISTRATION COMMUNALE DE SCHUTTRANGE

 2, Place de l'Eglise - L-5367 Schuttrange

 commune@schuttrange.lu  
www.schuttrange.lu

### Heures d'ouverture du bureau de la population - état civil

Mé-Do • Lu-Je • Mo-Th 08:00 - 11:30  
& 13:00 - 16:00  
Fr • Ve • Fr 08:00 - 14:00

Op Rendez-vous • Sur rendez-vous • By appointment

 Dë • Ma • Tu 16:00 - 18:30  
 Fr • Ve • Fr 07:00 - 08:00

### ACCUEIL 35 01 13 - 1

Natascha Parage-Kimmel  
Sandy Lucius

### COLLÈGE ÉCHEVINAL

Claude Marson, *bourgmeestre*  
Serge Eicher, *échevin*  
Conny Ney, *échevine*

### SECRÉTARIAT 35 01 13 - 220

Alain Dohn, *secrétaire communal*  
Annick Gut  
Joëlle Huberty  
Robert Mannes  
Ranjit Neuman  
Victor Neumann  
Kelly Sepulveda, *secrétariat du Service technique*

### BUREAU DE LA POPULATION - 35 01 13 - 250 ÉTAT CIVIL

Vincent Niclou, *chef de service*   
Barbara Cash  
Ronny Lux

### RECETTE COMMUNALE 35 01 13 - 230

Mireille Reding, *receveur communal*

 recette@schuttrange.lu

### SERVICE FINANCIER 35 01 13 - 230

Florian Altmann  
Laurent Hartz  
Cécile Stronck

 facturation@schuttrange.lu

### RELATION PUBLIQUES 35 01 13 - 600

Vicky Seibert-Jungbluth, *chef de service*   
Philippe Lentz  
Larry Da Luz

 relations publiques@schuttrange.lu

### DÉVELOPPEMENT DURABLE 35 01 13 - 260

Daniel Flies

## SERVICE URBANISME

Tania Velez, *chef de service*  
Cédric Néré

35 01 13 - 260

 urbanisme@schuttrange.lu

## SERVICE TECHNIQUE

Daniel Paciotti, *chef de service*  
Rodrigo Claudio  
Raoul Petry  
Michel Schommer  
Paul Schummer  
Daniel Giallombardo, *agent municipal*

35 01 13 - 240

 servicetechnique@schuttrange.lu

## ATELIER TECHNIQUE

Serge Hoffmann

35 01 13 - 262

## SERVICE CONCIERGERIE

Oliver Pleyer

35 01 13 - 340

## ENSEIGNEMENT

Joëlle Max, *présidente du Comité d'école*  
Steve Back, *service scolaire*

35 98 89 - 320

## MAISON RELAIS & CRÈCHE

35 98 89 - 371  
621 154 707

## SCHËTTER JUGENDHAUS

26 35 07 90

## CENTRE FORESTIER

247 56 694  
247 56 688  
621 202 102

## RECYCLING CENTER

34 72 80

## OFFICE SOCIAL

27 69 29 - 1

## SERVICE DE MÉDIATION

621 673 648  
 mediation@schuttrange.lu

## POLICE

113

## POLICE SYRDALL

244 78 1000

## APPEL D'URGENCE

112



## Pacte Logement

Meng Gemeng engagiert sech fir bezuelbare Wunnengbau

